

## ► Associations

Les 25 ans  
du Centre Socioculturel

**p. 6**

## ► Culture

Les «mooks»  
à la bibliothèque

**p. 24**

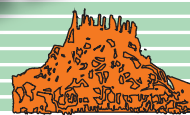
## ► Tourisme

La fête de la courge

**p. 30-31**

LES ECHOS DU

# ChiniaC



DOSSIER

## Les économies d'énergie dans les bâtiments publics



Le Café de la Mairie ouvert pour la fête de la courge.

n° 65

# Hubert CLÉMENSON

**NOTAIRE**

Place de Verdun  
07320 SAINT-AGREVE  
Tél. : 04 75 30 10 43  
Fax : 04 75 30 20 45



**À VENDRE**

- **SAINT-AGRÈVE**
  - Terrain à bâtir
  - Maison en lotissement
  - Maison proche du village avec terrain
  - Local commercial
- **DEVESSET**
  - Corps de ferme avec dépendances et terrain
  - Grand bâtiment avec terrain arboré et parking aménagé
- **MARS**
  - Terrain à bâtir
- **LE CHAMBON SUR LIGNON**
  - Belle villa avec terrain
- **LABATIE D'ANDAURE**
  - Maison en pierres avec jardin et véranda proche du village
- **Saint André en Vivarais**
  - Bâtiment d'habitation et commercial

## J.P.M BATI'ELEC

*- Jean Paul Dias -*

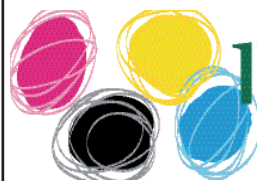
*vous présente ses meilleurs vœux  
pour 2012*

**Electricité Générale**  
**Plâtrerie - Peinture**  
**Energies renouvelables**  
**Photovoltaïque**  
**Plomberie - Zinguerie**



**Saint-Agrève 04 75 30 02 13**

[jpm.batielec@orange.fr](mailto:jpm.batielec@orange.fr)



**IMPRIMERIE  
ROUX**

Brochures, dépliants,  
imprimés informatiques, faire-part,  
cartes, carnets...

*Vous présente ses meilleurs  
vœux pour 2012*

**Tél. 04 71 59 80 85 - Fax 04 71 65 42 86**

**Z.A. de Leygat - 43190 TENCE**

**E.mail : [imprimerie.roux@wanadoo.fr](mailto:imprimerie.roux@wanadoo.fr)**

# Sommaire

- 1 **Edito**
- 2 **Vie municipale et économique**
- 3 **Associations**
- 8 **Écoles**
- 14 **Vie et nature**
- 16 **Social**
- 17 **Dossier**
- 21 **Sport**
- 23 **Culture**
- 27 **C'était hier**
- 29 **Tourisme**
- 33 **A savoir**
- 35 **État civil**
- 36 **Guide pratique**

## Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss

Photo de couverture : J.M. Demars

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2011

Régie publicitaire, mise en page et impression : Imp. Roux

Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier PEFC

Aux correspondants : remerciements pour les courriers transmis par e.mail.

S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le nom de l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2012 n°66

Date limite de remise des articles : mai 2012

# Éditorial 1

## *L'espoir malgré la crise*

Chères saint-agrévoises,  
Chers saint-agrévois,

Ce bulletin municipal vous est présenté sous un nouveau format et avec une mise en page modifiée. Il nous a en effet paru nécessaire de le faire évoluer, sans bouleversement total. Nous serions particulièrement heureux de connaître vos appréciations à vous lecteurs. Merci de nous les communiquer en mairie par mail ou courrier postal.

Nous voici arrivés à la fin de cette année 2011 qui n'aura pas apporté beaucoup d'éclaircies dans notre ciel de difficultés économiques, de chômage, de baisse du pouvoir d'achat, de mise à mal de l'Education. Autant de difficultés qui s'accompagnent du développement des violences.

Le drame du Collège Cévenol nous a profondément choqués, nous jetant soudainement à la figure toutes les valeurs d'humanité, de tolérance et de confiance qui nous semblaient être les socles inébranlables de cet établissement. Et cela nous interpelle en tant que citoyen pour que ça ne se reproduise pas ici comme ailleurs.

La situation de l'emploi s'annonce difficile en cette fin d'année pour une partie de nos concitoyens qui travaillent au Cheylard, avec la perspective de réduction d'emplois chez Chomarat et au regard de signes de fragilité chez Bijoux GL. Il faut espérer que le plan social limite le nombre de suppressions et ne laisse personne en situation trop difficile. Je veux ici souligner le dynamisme de nos entreprises saint-agrévoises qui continuent à faire face depuis le début de la crise.

Avec le gel des dotations décidé par l'Etat et l'entrée en vigueur des réformes fiscales, le budget 2012 de notre collectivité sera à l'image de beaucoup d'autres, d'autant plus difficile à établir qu'il est devenu compliqué d'emprunter, surtout à des taux non-prohibitifs.

Nous continuerons à maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement notamment à travers les économies d'énergie dont nous vous présentons un dossier détaillé dans ce numéro et dont l'effort sera poursuivi par la réalisation d'une chaufferie bois en 2012, si nous trouvons les financements indispensables tant au niveau des subventions que de l'emprunt.

J'espère que ces difficultés budgétaires ne nous contraindront pas à réduire la qualité des services offerts à tous au niveau de l'école, de la cantine et des activités à caractère social ou culturel. Nous devons probablement limiter nos dépenses d'équipement pour cette année 2012 en reportant un certain nombre de projets afin de ne pas alourdir la dette.

A l'occasion de la mise en œuvre de la taxe d'aménagement, nous avons tenu à exonérer certaines surfaces et à différencier les taux pour encourager et soutenir les initiatives en matière de constructions destinées au logement, à l'activité industrielle ou au commerce.

En cette fin 2011, je veux garder l'espoir pour notre village, la confiance dans notre volonté, tous unis, de porter ses couleurs haut et fort à travers l'action quotidienne. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente pour 2012 mes meilleurs vœux pleins d'espoir.

Bien à vous



Le maire et l'équipe municipale  
vous invitent le  
samedi 7 janvier 2012 à 11h30,  
salle polyvalente, à la mairie,  
à la cérémonie de  
présentation des vœux.

**Maurice WEISS**  
Maire de Saint Agrève  
Vice-Président  
du Conseil Général de l'Ardèche

# 2 Vie municipale et économique

## La réforme des taxes liées à l'urbanisme

Dans une volonté de simplification, la fiscalité de l'urbanisme vient de subir une profonde mutation avec la disparition progressive de très nombreuses taxes et participations. Outre cette simplification, la réforme s'inscrit dans la droite ligne des textes dits du « Grenelle de l'environnement 1 et 2 » : il s'agit de favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques. Le législateur, à travers l'article 28 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2010, a créé un nouveau dispositif comprenant deux taxes qui se complètent :

- ▶ **La taxe d'aménagement** dont le produit permettra le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation. Elle se substituera à la TLE, la TDENS, la TDCAUE et le PAE. Elle remplacera également d'autres participations dont la PRE et la PVR.
- ▶ **Le versement pour sous-densité** qui porte l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et incite à une utilisation économe de l'espace.

### Les décisions du Conseil Municipal

Les objectifs visés par le conseil municipal à l'occasion de cette réforme ont été de :

- ▶ Ne pas augmenter la taxe communale supportée par le redevable :
  - le conseil a voté le taux de la taxe d'aménagement à 4,20 %, ce qui correspond à la charge antérieure (TLE + PRE).
  - un secteur a été créé avec un taux de 3,50 % pour toutes les constructions non-desservies par l'assainissement collectif qui ne supportent actuellement que la TLE.
- ▶ Donner un coup de pouce au logement social : exonération totale pour les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'état.
- ▶ Favoriser les implantations industrielles : exonération à 50 % des locaux à usage industriel.
- ▶ Soutenir le commerce de proximité : exonération des 100 premiers m<sup>2</sup> pour les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m<sup>2</sup>.

Lexique :

TLE : Taxe Locale d'Équipement.

TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles.

TDCAUE : Taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

PAE : Programme d'Aménagement d'Ensemble.

PRE : Participation Raccordement à l'Égout.

PVR : Participation pour Voies et Réseaux.

➔ **Brigitte Morel et Michel Villemagne**

### En résumé le texte officiel stipule :

- ▶ **Champ d'application :**

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle entrera en vigueur pour toutes les autorisations d'urbanisme délivrées à partir du **1<sup>er</sup> mars 2012**.

- ▶ **Calcul de la taxe :**

Elle est égale à :

**(nombre de m<sup>2</sup> de la surface à construire\*) X  
(valeur forfaitaire de 660 € du m<sup>2</sup>) X  
(taux votés par la commune et le département)**

(\*) somme des surfaces de planchers closes ou couvertes dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80 m définie à partir du nu des murs intérieurs des façades, déduction faite des vides et des trémies

- ▶ **Abattement appliqué de fait :**

Il est égal à 50% de la valeur forfaitaire qui se trouve donc réduite à 330 € du m<sup>2</sup>. Il concerne :

- les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'état
- les 100 premiers mètres carrés des locaux à usage d'habitation principale
- les locaux à usage artisanal et à usage industriel
- les entrepôts et hangars non-ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale
- les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

- ▶ **Quelques exonérations de plein droit :**

- constructions et aménagements destinés à être affectés à un service public ou d'utilité publique
- constructions de locaux d'habitation et d'hébergement financées par un prêt locatif aidé d'intégration.

- ▶ **Exonérations facultatives (totalement ou partiellement) sur délibération des Conseils Municipaux :**

- les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'état
- 50 % de la surface excédant 100 m<sup>2</sup> pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro renforcé
- les locaux à usage industriel
- les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m<sup>2</sup>
- les immeubles classés ou inscrits.

## Sapeurs-Pompiers

### **Retour sur le congrès de l'Ardèche à Saint-Agrève**

Le samedi 25 juin de cette année, la journée nationale et le congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Ardèche se sont déroulés à Saint-Agrève.

► C'était la grande fête des sapeurs-pompiers. Le matin, moment d'émotion et de recueillement avant le discours et l'évocation des actualités. Après les dépôts de gerbes, l'Union Départementale des sapeurs-pompiers tenait son assemblée générale.

L'après-midi, c'était la découverte pour le public des différentes manœuvres avec des démonstrations :

- de désincarcération, de sauvetage et de déblaiement,
- du travail de l'équipe cynophile,
- d'extinction de feu de voiture et de secours à victimes.

Les plongeurs, tout au long de l'après-midi, ont également initié les enfants à la plongée, alors que les jeunes sapeurs-pompiers ont établi trois lances.



► Pendant ce temps, les baptêmes d'hélicoptère s'enchaînaient sur le site d'Equiblues. Toutes ces démonstrations ont connu un immense succès et ont permis au public de découvrir le travail des sapeurs-pompiers.

► En fin de journée avait lieu le défilé des troupes à pied, suivi de divers matériels venant de l'ensemble du département. A noter une grande implication des écoles, qui ont fait réaliser de très beaux dessins, ainsi que des commerçants pour la décoration des vitrines. Un grand merci à tous pour cette belle réussite.

**► Lt Thierry Guillot**



## UNRPA

### **Des nouvelles**

Nous avons repris nos activités d'hiver par une après-midi patois suivie de notre sortie surprise qui, cette année, a été la visite du Puy-en Velay en petit train.

Un repas au profit du Téléthon a été organisé le 17 novembre 2011, suivi d'un loto.

Nous clôturerons l'année 2011 par le repas de Noël ; tout se passe dans une bonne ambiance.

► Les personnes qui désirent se joindre à nous seront les bienvenues ; pour cela, venez nous voir les lundis et jeudis à partir de 14h salle Fernand Roux, derrière la mairie.



# 4 Associations

## Protection Civile

### Section de Saint-Agrève – Le Cheylard

L'une des missions essentielles de la Protection Civile est la formation, et notamment la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), remplaçant l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours). Ce changement de terme s'accompagne de certaines modifications techniques et pédagogiques ainsi que de l'apparition du défibrillateur automatisé externe (DAE) à l'usage du public.

► Ses objectifs : savoir alerter les secours, dégager et protéger la victime et intervenir en cas d'hémorragie, d'arrêt respiratoire ou cardiaque, de fracture, plaie, brûlure, malaise.

Cette formation dure environ 10 heures. Elle est ouverte à tous par groupe de 10 participants maximum avec un moniteur.

C'est une formation basée essentiellement sur l'apprentissage pratique d'une démarche et de gestes de premiers secours.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. Elle permet de se voir attribuer un certificat de compétences de « Citoyen de sécurité civile Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1, arrêté du 24 juillet 2007).



► Le recyclage est fortement recommandé tout au long de la vie, dans le cadre de la loi de modernisation de sécurité civile du 13 août 2004. Dans le cadre du PSC1 aucun texte de loi n'oblige la formation continue. Toutefois, il est conseillé de faire une remise à niveau tous les un an et demi à deux ans environ.

Le PSC1 rentre dans le cadre de la formation professionnelle et dans le droit individuel à la formation (DIF).

➤ **Pour vous inscrire à St-Agrève : 04.75.30.23.44.**  
**Site internet : <http://protectioncivile07.org>**

## ACTE



### Pour embellir le village

L'embellissement du village est essentiel pour son développement touristique, donc son économie. Il est aussi important pour le moral de chacun au quotidien !

► L'association ACTE participe activement à cet embellissement et a, cette année encore, beaucoup œuvré :

- à l'Ardéchoise avec des vélos violets qui ont rejoint les jaunes pour décorer l'entrée du village (si vous avez de vieux vélos merci de les déposer aux services techniques),
- avec les pompiers pour embellir le village à l'occasion du congrès départemental,
- pour Equiblues où l'on a pu voir le nombre de cactus augmenter encore.

Et à l'heure où nous écrivons ces lignes, la fête de la Courge s'est achevée avec un public enthousiaste et venu nombreux ; et Noël se profile déjà dans les tons or.

Voici donc encore une nouvelle année bien remplie pour l'association. On pourrait même dire trop remplie si on se réfère à la part de chacun. Ce ne sont pas les idées qui manquent pour en faire plus. Un village beau et dynamique ne peut qu'être plus attractif pour les résidents comme pour les touristes. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

FNACA

## 2011 : quatre disparitions

Le temps et la maladie font leur œuvre, et pour cette année 2011 le Comité local déplore douloureusement la disparition de quatre de ses membres : Paul Vareilles, André Claret, Marcel Bouix, Fernand Nicolas. Le monde combattant se trouve de plus en plus représenté par délégation et par «sympathisants».

En plus de ses activités internes, la F.N.A.C.A. de Saint-Agrève a participé aux réunions de secteurs ainsi qu'au congrès et aux comités départementaux. Pour la commémoration du 11 novembre 1918, elle a installé les documents de l'ONAC sur le thème des « As de guerre 1914-1918 », dans la salle polyvalente.

L'année 2012 sera marquée par le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, et notamment des Accords d'Evian du 18 mars 1962 entre le gouvernement du Général de Gaulle et le représentant du gouvernement provisoire de la République Algérienne ; accords plébiscités à 90% par référendum le mois suivant.

► Diverses manifestations se préparent (conférences et expositions) pour témoigner de ce que fut la réalité de cette guerre longtemps restée sans nom mais qui fit 30 000 victimes.

Anciens Combattants A.C.P.G.-C.A.T.M.

## Commémorations et rencontres amicales

Les Anciens Combattants A.C.P.G.-C.A.T.M. du canton de Saint-Agrève participent à de nombreuses activités cantonales : l'Ardéchoise, la vente de brioches, le Téléthon ; et surtout ils font un dépôt de gerbe au monument aux morts de toutes les communes du canton, soit le 8 mai soit le 11 novembre.

► Cette année, le 8 mai à Saint-Agrève, M. le Maire et Vice-Président du Conseil Général Maurice Weiss nous remettait deux drapeaux neufs, celui de 1939/1945 et celui des A.C.P.G.-C.A.T.M., en présence de MM. Henri Guillot, Charles Fouvét, Etienne Roche et Henri Sénéclauze, respectivement maires des communes de



Mars, St-André-en-Vivaraïs, Devesset et St-Jeure-d'Andaure.

Le Président M. Paul Croze remettait la Croix de Combattant à M. André Bourdareau, nouvel adhérent.

Le 9 avril 2011 une importante délégation était présente à l'Assemblée Générale statutaire Drôme-Ardèche à Saint-Victor.

► Le 23 juin beaucoup ont répondu présents pour une journée familiale bien remplie : apéritif et photos de groupe dans le parc du restaurant Le Bois Sauvage, suivis d'un repas copieux et délicieux. Le Président a souhaité un bon appétit aux convives. Le repas fut l'occasion pour chacun d'évoquer ses souvenirs. Blagues et chansons ont occupé l'après-midi, et en se quittant, tous espéraient se revoir bientôt dans les mêmes conditions.

► **Paul Varignier**



# 6 Associations

## Centre socioculturel

### 25 bougies !

**25 ans d'accompagnement des habitants, d'animations pour les enfants et les jeunes... et un futur à construire ensemble... toute une Odyssée !**

#### ► Fêtons les « 25 ans » du centre socioculturel

L'année 2012 débouchera sur la célébration d'un anniversaire qui symbolise et consacre l'ambition et la persévérance des pionniers d'une aventure résumée dans le joli nom de notre association : **ODYSSEE !**

Mais qu'est ce qu'une Odyssée ? Inspirée de l'épopée grecque antique, l'« Odyssée », attribuée à Homère, raconte le retour chez lui du héros Ulysse qui connaît un voyage plein de péripéties, d'aventures. Durant dix ans le héros brave la mer et le courroux de Poséidon ; il rencontre de nombreux personnages mythologiques et retrouve enfin son épouse Pénélope et son fils Télémaque. Le terme « odyssee » est devenu un nom commun désignant un « récit de voyage plus ou moins mouvementé et rempli d'aventures singulières ». Voilà la comparaison toute trouvée avec notre association qui a, elle aussi, traversé 25 ans de belles aventures, quelques tempêtes, et qui a vocation à naviguer encore avec vous, pour de belles rencontres, de grandes aventures, de petits orages.

C'est la date du **samedi 23 juin 2012** qui a été choisie pour la grande fête, une journée ouverte à tous avec un grand repas à midi sur la place de Verdun, des expositions, des animations, des concerts et une scène ouverte... Dès à présent, n'hésitez pas à nous faire part de vos sentiments, suggestions ou propositions que nous prendrons en compte pour leur donner vie.

Vous vous souvenez de l'association familiale créée dans les années 70 ? Prémices du centre que vous connaissez aujourd'hui, elle est devenue « centre socioculturel » en 1987, grâce à une forte volonté politique locale. Les activités se développent et bientôt les locaux sont trop petits pour accueillir toute la vie associative, l'accompagnement social, les activités, les enfants, les jeunes... En 1993 le centre emménage dans les locaux place de Verdun que vous connaissez aujourd'hui.

#### ► La rentrée a fait le plein d'activités

La rentrée a été ensoleillée et dynamique, marquée par la venue d'une nouvelle plaquette pour vous présenter les activités, les permanences sociales, les services et les différents accompagnements : pour les associations, les projets des habitants, les jeunes, les services numériques, les familles, les enfants, les personnes âgées...

Cette année encore, de très nombreuses activités sont proposées, 27 au total ! Les activités « classiques » du centre sont toujours présentes : les activités pour garder la forme, la danse, le judo, le badminton, les cours de dessin et de cuisine, le patois, la cho-



rale du Triolet du Chiniac... Et dans une volonté de toujours élargir nos champs d'horizon nous proposons de nouvelles activités : le « renforcement musculaire homme », « porte ouverte sur le ciel » pour découvrir le ciel et l'astronomie, un atelier informatique et les « buissonnières junior ».

Une rentrée certes ensoleillée mais un nuage semble pointer le bout de son nez : l'éventuelle suppression de certaines permanences sociales. Choix budgétaire, ignorance des besoins du territoire, volonté de centraliser les services... peu importe les raisons, notre pays a besoin de ces services de proximité et nous comptons sur vous pour soutenir les mobilisations qui s'organisent lorsque cela est nécessaire.



#### ► Rénovation des locaux du centre socioculturel

Des travaux de « requalification » des locaux du centre socioculturel vont être effectués par la mairie, propriétaire du bâtiment, afin d'améliorer l'isolation et permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées.

Nous espérons de très beaux locaux, qui sentent la peinture neuve et qui connaîtront de petits réaménagements pour améliorer le service et s'adapter au mieux aux besoins de la population. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par ces travaux et nous nous efforcerons d'en réduire les désagréments.





## ► Une nouvelle destination pour les Rencontres Nord-Sud : le Pérou

Les Rencontres Nord-Sud ont choisi leur nouvelle destination : le Pérou, largement plébiscité par les convives du grand dîner-spectacle sénégalais de l'an dernier.

La petite équipe qui organise les manifestations a préparé un très beau programme pour vous présenter ce pays d'Amérique latine, issu de l'empire Inca puis colonisé par les Espagnols. Du lundi 9 janvier au samedi 28 janvier 2012, trois semaines pour vous faire connaître ce pays : une découverte culturelle et sociale, marquée par des rencontres, des spectacles, des produits péruviens, des dégustations, des films...

Et durant les trois semaines, nous pourrons découvrir le pays à travers des expositions, la vente d'artisanat au profit d'associations, des animations pour les enfants dans les écoles et au centre de loisirs...

### LE PROGRAMME

#### ► Première semaine : **découverte**

Mardi 10 janvier

- 18h Ouverture des Rencontres, vernissage et présentation du Pérou
- 20h Présentation par Pascal Riviale, archiviste national et historien ethnologue, « le Pérou et les visiteurs français »

Samedi 14 janvier

- Vivalire – lectures à voix haute à la bibliothèque de Saint-Agrève

#### ► Deuxième semaine : **le Pérou au cinéma**

Samedi 21 janvier

- 10h film d'animation pour les enfants « Mia et le Migou »
- fin de journée : court-métrage présenté par Alain Dumas et film « Fausta », avec apéritif découverte et dégustation.

#### ► Troisième semaine : **on fait la fête**

Samedi 27 janvier

- 20h : dîner-spectacle péruvien



## ► Espace rencontres « paroles d'aidants »

Au cours du dernier trimestre 2011 sera mis en place un espace de rencontres mensuelles pour les aidants familiaux, sous la conduite d'un professionnel qualifié, à destination des habitants de la communauté de communes du Haut-Vivarais (voir aussi page 16). De nombreuses personnes sont concernées, mais elles ne le savent pas toujours. Qu'est-ce qu'être « aidant familial » ?

Etre « aidant familial » c'est :

- Apporter une aide intensive, multiple et quotidienne à une personne de son entourage proche qui connaît des problèmes de santé importants.

- Une tâche lourde malgré les aides des professionnels qui se relaient au domicile. On peut se sentir épuisé, dépassé par cette prise en charge de tous les instants.

- Avoir le sentiment de ne faire que son devoir car, avant d'être un aidant, le conjoint et les enfants restent d'abord un époux et une épouse, des fils et des filles.

- S'autoriser, malgré tout, à demander de l'aide pour souffler, pour tenir dans le temps, et du coup, faire en sorte que la personne aidée se sente, elle aussi, moins dépendante de l'aide de sa famille.

- Etre bien informé de ses droits, comprendre la maladie et se sentir acteur.

L'espace Rencontres « parole d'aidants » est donc un lieu pour échanger, partager, s'entraider, s'informer, se former, se reposer, se détendre, **lâcher prise**.

Durant votre absence pour participer aux rencontres, un remplacement peut être assuré auprès de la personne prise en charge.

### Bon anniversaire

Le centre socioculturel va donc fêter ses 25 ans. 25 ans, c'est un bel âge, celui de tous les projets, de l'ambition, de la force et de la détermination. Souhaitons qu'il porte l'Odyssée encore de nombreuses années, au service de la population de Saint-Agrève et du Plateau et pour le développement des projets de ce territoire si humainement riche.



# 8 Écoles

Centre d'Échanges Internationaux

## Le CEI recherche des familles d'accueil



De jeunes étrangers, américains, hollandais, australiens, brésiliens ou autres, viennent en France grâce à l'association CEI passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture, en immersion dans une famille française.

Pour le mois de janvier 2012, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Patricio et Julia.

Ils sont respectivement originaires d'Equateur et d'Autriche, ont entre 15 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, le cinéma, la natation ou encore la danse. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

«Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

➔ **Véronique Schott**  
**Quartier Lucia**  
**26300 CHATUZANGE LE GOUBET**  
**Tél : 04 75 48 29 19 ou au 06 15 88 48 27**



APE

## Des parents d'élèves motivés et dynamiques

L'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles et collège publics de Saint-Agrève a tenu son assemblée générale le 27 septembre dernier. La présentation du bilan moral et du bilan financier, tous deux adoptés, a permis aux parents, aux directeurs d'écoles/collège et au représentant de la mairie d'échanger sur les actions de l'année écoulée et sur les projets à venir.

En 2010/2011, comme en 2011/2012, ce sont 123 familles qui adhèrent à l'APE. Nos deux grands événements annuels que sont la potée de novembre et le loto de février, ainsi que les subventions des mairies du canton, ont permis de consacrer plus de 11.000 euros aux écoles et au collège pour des sorties piscine, des spectacles, des voyages scolaires.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous déplorons la fermeture d'une classe à l'école élémentaire et d'une classe en maternelle.

10 élèves en moins = 2 enseignants en moins !

Nous avons écrit à Mme l'Inspectrice d'Académie, nous avons manifesté notre mécontentement en occupant l'école maternelle, en vain. Il semble que d'autres écoles soient encore plus mal loties que nous. Nous continuerons cependant à défendre notre école, dans l'intérêt de nos enfants.

Pour que les élèves bénéficient encore d'activités d'éveil et de découverte sur le temps scolaire, les parents APE ont repris leurs réunions pour l'organisation du repas qui a eu lieu le 19 novembre à la salle des Arts et pour, prochainement, le loto hivernal prévu le 11 mars 2012. Nous vous invitons à venir nombreux jouer avec nous.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

➔ **Nadège Vareille, secrétaire APE**

## Sou des Écoles Laïques

### Un Bureau renouvelé

► L'association du Sou des Ecoles Laïques a tenu son Assemblée Générale le mardi 27 septembre 2011. Un nouveau bureau a été mis en place, à savoir :

Dalila Reboulet, Présidente,  
Nathalie Vareille, Trésorière  
Stéphanie Vialatte, Secrétaire,  
Nathalie Marmeys, Membre,  
Daniel Maria, Membre,  
Carole Lisbonne, Membre

Tout au long de cette année scolaire, nous allons mener des actions destinées à financer le matériel scolaire de nos enfants, ce qui permet d'alléger le budget rentrée scolaire des familles. L'année dernière, nous avons pu ainsi donner à l'école maternelle et à l'école élémentaire l'équivalent de 15 euros par enfant.

► Nous faisons, comme toutes les années, appel aux bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation de ces actions !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt en 2012 !

➤ **Stéphanie Vialatte**

## Maison de la petite enfance

### Moments festifs

Comme tous les étés, les enfants de 2/4 ans ont participé à des activités et sorties variées :

► C'est avec bonheur qu'ils ont pu visiter une ferme et découvrir les différents produits qui y sont fabriqués.



► Une journée africaine leur a été proposée avec déguisement et confection d'un repas.

► Leurs yeux ont été remplis de mille étoiles lorsqu'ils ont assisté au spectacle du cirque et ont rencontré les différents intervenants (clowns, jongleurs,...).



► Dans un esprit de convivialité, un grand pique-nique a rassemblé fin juillet parents, enfants et professionnelles de la structure. Autour d'un repas partagé, les adultes ont



pu échanger tandis que les enfants jouaient entre eux. Le spectacle qui a suivi a émerveillé petits et grands.

► Des ateliers sont toujours proposés aux familles le dernier jeudi de chaque mois : discussions entre adultes ou animations avec les enfants. Les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à se renseigner.



Petits et grands sont attendus pour passer de bons moments dans un espace où règnent la bonne humeur et l'intérêt de l'éveil du jeune enfant.

➤ **Christèle Bouix-Marmeys**

# 10 Écoles

## Écoles Publiques

### La rentrée à l'école maternelle

#### ► Un nouveau compagnon tout doux dans la classe de TPS-PS

Il est tout rond et tout doux, et les enfants l'ont vite adopté.

Zébulon le hérisson a fait sa rentrée cette année à l'école maternelle !



Il participe à toutes nos activités, et c'est un grand farceur qui nous fait beaucoup de surprises et de blagues...

Et comme il n'aime pas trop la solitude, il accompagne même ses petits camarades dans leur maison, les mercredis et les week-ends. Il a déjà été le prétexte à beaucoup de réa-

lisations plastiques : empreintes, collages, pâte à sel...

Tout prend forme de hérisson dans la classe !

#### ► La semaine du goût chez les petits et tout-petits

Cette année encore, les élèves de la classe de TPS-PS ont participé à la semaine du goût.

Ils ont ainsi été de découvertes en découvertes :

- ils ont commencé par visiter une boulangerie, appris comment on fabrique le pain, puis réalisé en classe des petits pains, en forme de hérisson bien sûr !



- ils ont ensuite dégusté différents fruits et légumes à l'aveugle, pour découvrir les différentes saveurs.

- ils ont cuisiné et savouré une délicieuse compote.

Et ils ont réalisé, devinez quoi ? Avec des poires, du chocolat et des amandes : des hérissons, bien entendu !



Nous nous sommes bien régelés, et tenons à remercier Isabelle, Jean-Philippe, et les parents qui nous accompagnent pour leur gentillesse et leur disponibilité...



**Bonne année à tous les élèves avec Zébulon !**

### Le violon à l'école

Les élèves de l'école élémentaire publique de Saint-Agrève ont pu découvrir le violoncelle et le violon grâce à Isabelle Laureys pour le violon et Nathalie Charmoy pour le violoncelle, professeurs de l'école de musique. Chaque élève a pu observer, manipuler, jouer, écouter. Ce moment a suscité du plaisir et l'envie, pour certains, d'approfondir la connaissance de ces instruments.



## La rentrée à l'école élémentaire

Pour l'année scolaire 2011-2012, 119 élèves sont inscrits à l'École Élémentaire Publique de St-Agrève. Ils sont répartis dans cinq classes.

Ces élèves viennent à l'école pour :

- ▶ Apprendre à lire, écrire et parler le français :
  - enrichir leur vocabulaire
  - copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte
  - répondre à une question par une phrase complète
  - rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes
  - apprendre à utiliser des dictionnaires imprimés ou numériques
  - maîtriser les bases des techniques de l'information et de la communication.
- ▶ Savoir utiliser les outils mathématiques pour agir dans la vie quotidienne :
  - maîtriser les quatre opérations
  - utiliser les techniques élémentaires du calcul mental
  - connaître les principales unités de mesure de longueur, d'aire, de volume, de masse, de durée.
- ▶ Apprendre à vivre ensemble :
  - respecter les règles de la vie collective notamment le règlement de l'école
  - évaluer les conséquences de ses actes
  - respecter les règles de sécurité.

L'ambition de l'école est de donner aux élèves les moyens d'apprendre tout au long de la vie. La maîtrise de la langue française, la culture humaniste et la culture scientifique préparent à une vie civile responsable.

## 23 septembre 2011 : Fête de la gastronomie au collège

Cette manifestation nationale, parrainée par Régis Marcon, chef étoilé installé à Saint-Bonnet-Le-Froid, célèbre le savoir-faire gastronomique français.

Pour sa première édition, la restauration collective était aussi représentée et le collège Louis Juvet a été le seul établissement scolaire en Ardèche à participer à cette fête, sous la houlette du chef cuisinier Gilbert Paya.

Les élèves et les adultes présents ce jour-là au restaurant scolaire ont pu déguster un menu à base de produits du terroir, confectionné sur place : un velouté de châtaignes, des caillettes au chou, des rattes, de la faiselle et des douceurs du pays. La plupart des produits utilisés ont été fournis par des producteurs locaux, dont certains sont des parents d'élèves. Les tables étaient décorées pour l'occasion avec des couleurs automnales. Ce fut une belle initiative et un moment très convivial dans la journée. Tout le monde s'est régalé !

## Cérémonie de remise des diplômes du Brevet



Cette sympathique initiative s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 au collège Louis Juvet de Saint-Agrève. Les anciens élèves de troisième qui ont passé le Diplôme National du Brevet en juillet dernier étaient réunis avec leurs parents et l'ensemble de l'équipe éducative pour la remise de leur diplôme. Le professeur principal était invité à délivrer son diplôme à chacun des lauréats. La cérémonie a eu un grand succès puisqu'il n'y a eu que très peu d'absents. La matinée s'est achevée par une photo de groupe et un apéritif, dans la bonne humeur.

# 12 Écoles

## École Saint-Joseph

### La rentrée à l'école Saint-Joseph

La rentrée des classes à l'école Saint-Joseph s'est bien passée avec des mois de septembre et octobre très ensoleillés, véritable « été indien » sur notre Plateau.

Nos effectifs se maintiennent avec 83 élèves inscrits : 21 en maternelle avec M<sup>me</sup> Aurélie Mounier, 23 en grande section/CP avec M<sup>me</sup> Isabelle Bourdon, 21 en CE1/CE2 avec Nelly Tirpandjian et 18 en CM1/CM2 avec M<sup>me</sup> Marie-Jo Bouchardon.

► Une rentrée sur « les chapeaux de roues » avec le 185<sup>e</sup> anniversaire de l'école et les 40 ans de la mixité, le samedi 17

septembre. Journée particulièrement intense pour les quelque 240 personnes présentes au repas. Les anciens de l'école ont pu constater les changements apportés dans les locaux : et oui, plus de cuisine des religieuses ! enlevé, le dortoir des sœurs et des élèves ! exit les vieilles salles de classes !... La « nouvelle » école a fait de nouveaux adeptes... ses anciens élèves !!

► Pour le calendrier à venir, la natation reste au rendez-vous ainsi que les sports d'hiver (si la neige répond à l'appel !) et le temps fort de notre célébration de Noël.

Retenez bien la date : **le 15 avril 2012** se tiendra notre deuxième **thé dansant** ; les « sans cavalier » ou « sans cavalière », soyez les bienvenus, nos parents d'élèves seront là pour vous !!

► Toute l'équipe de l'école Saint-Joseph (équipe éducative, associations OGEC et APEL) vous souhaite un très joyeux Noël, empli de paix et sérénité, ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

➤ **Gisèle Saby (OGEC)**  
**Marie-Cécile Plantier (APEL)**  
**Nelly Tirpandjian (directrice)**

### A la maternelle

#### La pomme dans tous ses états !

La pomme, fruit si connu par nos enfants, a été l'objet de la curiosité des élèves de maternelle. De nombreuses activités de classe ont tourné autour de ce fruit d'automne : peinture, tri, comptines, apprentissage des couleurs (vert et rouge)... Les élèves ont aussi appris les différentes parties de la pomme (des pépins et non des noyaux !!!). Tout ce travail s'est achevé par une semaine de dégustation dans le cadre de la semaine du goût du 17 au 21 octobre : jus de pommes, compotes (faites par nos chers parents) et tartes aux pommes, et bien sûr des pommes de plusieurs variétés (Golden, Grany, Reinette....) pour le plus grand plaisir de nos papilles.



#### ... et une poire pour la soif... d'apprendre !

Les élèves de GS/CP ont quant à eux étudié un autre fruit d'automne : la poire.

C'est en l'observant et en la touchant que nous avons décrit ce fruit : tout d'abord l'extérieur, puis l'intérieur. Nous avons nommé ses éléments et ses aspects.

Là encore, durant la semaine du goût, les élèves ont savouré ce fruit sous ses différentes formes grâce à la collaboration des parents : poires au sirop, tarte aux poires, clafoutis aux poires, compote de poires et jus de poires !

➤ **Aurélie Mounier**  
**Isabelle Bourdon**

**CREATIONS DU LIGNON**  
Depuis 1991

*Publicité*

IMPRESSION NUMÉRIQUE

SERVICES - VÊTEMENTS PUBLICITAIRES  
ENSEIGNES ET PANNEAUX  
PUBLICITÉ SUR VÉHICULES  
NEONS HAUTE TENSION  
AUTOCOLLANTS  
SERIGRAPHIE  
BANDEROLES  
TEE-SHIRTS  
NEONS HAUTE TENSION  
PUBLICITÉ

04.71.59.50.43 Email:creations.lignon@wanadoo.fr

## Le VTT et les CE



Ils ne sont pas grands, n'ont pas suivi un entraînement intensif, n'ont pas eu la peur du fouet (!!!) MAIS ils se sont tous régalés de pédaler par ce bel après-midi d'octobre dans les sentiers, parfois méconnus, de leur village.



► Un grand merci aux parents (2 papas et 4 mamans) qui ont donné de leur temps et de leur énergie afin de nous accompagner dans notre périple.

N'ont-ils pas l'air heureux nos petits sportifs ?...

➤ **Nelly Tirpandjian**

## Les CM mobilisés contre les leucodystrophies

Ce lundi matin, 17 octobre, régnait une grande effervescence dans la classe des CM de l'école Saint-Joseph de Saint-Agrève.

En effet, comme 192 000 autres élèves, ils allaient, à leur niveau, lutter contre les leucodystrophies, maladies génétiques qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système central (cerveau et moëlle épinière). Lorsque cette gaine est abîmée, le courant ne passe plus et les messages nerveux sont interrompus.

Pour cela, après avoir vu le DVD expliquant cette maladie ainsi que le travail effectué par les chercheurs, ils firent la dictée d'ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies parrainée par Zinedine Zidane), intitulée « une dictée singu-

lière », qui cette année a été écrite par un homme de lettres au parcours fascinant, Jean d'Ormesson.

► Cet événement contribue à apporter aux élèves un autre regard sur le handicap et la maladie et ouvre la 17<sup>ème</sup> campagne nationale « Mets tes baskets et bats la maladie » soutenue par le ministère de l'Education Nationale.



Déjà, ils avaient participé au mois de mai à un cross avec leurs camarades de Tence et étaient donc bien sensibilisés à cette maladie.

Félicitations aux mamans et mamies qui sont venues faire cette dictée ainsi qu'aux élèves pour leur solidarité et générosité.

➤ **Marie-Jo Bouchardon**

# 14 Vie et nature

## Le 4<sup>ème</sup> Forum Public de l'Eau en mai / juin 2012

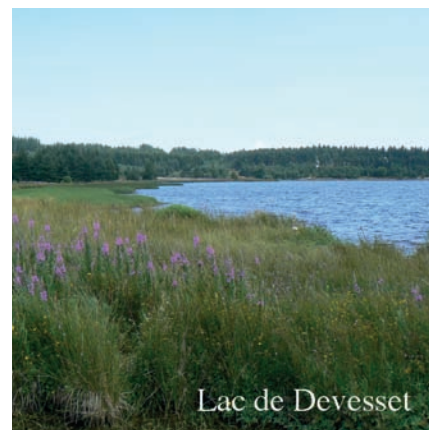
► **L'eau, richesse de notre territoire, êtes-vous prêt à la défendre ?** Pour vous aider à répondre, le Syndicat Eyrieux Clair vous donne rendez-vous du 31 mai au 2 juin 2012, lors du **4<sup>ème</sup> Forum Public de l'Eau**, sur la ligne de partage des Eaux, à Saint-Agrève et Devesset.

Entre Eyrieux, Doux et Lignon, échangeons autour d'une thématique locale et d'actualité : «**Source, Ressource et Partage**».

Le Syndicat est entouré de nombreux partenaires : la communauté de communes du Haut-Vivaraïs, le SICALA<sup>1</sup> 43, le centre socioculturel, la Fédération de Pêche, la Chambre d'Agriculture, l'Arche des Métiers, le CREN<sup>2</sup>, etc. Et avec l'aide financière des Agences de l'Eau RMC<sup>3</sup> et Loire-Bretagne, des Conseils Généraux de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

**Venez nombreux le samedi 2 juin, autour du lac de Devesset...**

➔ **Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Syndicat Eyrieux Clair au 04.75.29.44.18 ou visitez son site internet : <http://www.eyrieux-clair.fr>**



Lac de Devesset

<sup>1</sup> SICALA : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents

<sup>2</sup> CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels

<sup>3</sup> RMC : Rhône-Méditerranée et Corse

### AU PROGRAMME

- **mai/juin** : expositions au centre socioculturel de Saint-Agrève
- **jeudi 31 mai** : table ronde entre élus des 3 territoires sur «le partage des ressources et le partage d'expériences»
- **vendredi 1<sup>er</sup> juin** : animations avec les écoles de Saint-Agrève, Devesset et Tence
- **samedi 2 juin** : animations tous publics sur les bords du lac de Devesset :
  - 11h : spectacle «Aquila» par la compagnie «A quatre pattes» (à partir de 3 ans)
  - 14h : visite initiatique autour d'une zone humide (sources du lac), ponctuée par des moments contés avec «La forêt des contes»
  - 18h : conférence animée par Gilbert Cochet sur «Les richesses de nos rivières naturelles»



**Un concours photo ...  
qui ne tombe pas à l'eau !**

**A vos appareils...  
Un concours photos sur les  
zones humides est lancé  
d'octobre à fin avril.  
Pour y participer, il suffit de  
s'inscrire auprès du centre  
socioculturel de St-Agrève.**



**Acteur du  
développement  
durable  
des territoires**

Exploitation Saint-Agrève  
Route du Stade - 07320 Saint-Agrève  
Tél : 04 75 30 25 84 - Fax 04 75 64 14 23

**SERVICE CLIENTÈLE  
04 69 66 35 00**

[www.saur.com](http://www.saur.com)





## Le grand corbeau

*Au-dessus des ruines de Rochebonne, deux grands corbeaux planent paresseusement, portés par les ascendances. Les ailes et la queue largement déployées, les deux grands oiseaux glissent contre le bleu du ciel en décrivant de grands cercles. Rock !... Rock !... deux croassements brefs et sourds retentissent et le couple, ailes fermées, plonge vers la vallée. Arrivés sur le vieux donjon, les oiseaux corrigent leur trajectoire et se posent sur l'étroite muraille.*

Sédentaire, le grand corbeau peut être observé toute l'année dans les régions où il niche. Le grand corbeau est le plus grand de nos passereaux. Il appartient à la famille des corvidés, comme la corneille noire dont il se distingue par sa plus grande taille. Il mesure environ 64 cm. L'envergure de ses ailes atteint 1,20 m et il pèse entre 1 et 1,3 kg.

C'est un oiseau massif au plumage entièrement noir, tout comme ses pattes, ses yeux et son bec robuste. Les plumes de la gorge, longues et pointues, sont souvent hérissées. En vol, sa grosse tête au bec imposant, ses ailes digitées et sa longue queue cunéiforme le font reconnaître facilement.

Véritable acrobate volant, le grand corbeau étonne par ses acrobaties aériennes : piqués vertigineux, vrilles, loopings, glissés sur le dos qu'il semble exécuter pour le seul plaisir.

Sans atteindre les 150 ans que lui prête la légende, le grand corbeau est l'oiseau qui vit le plus vieux en captivité. Certains ont atteint l'âge de 69 ans. Dans la nature, sa durée de vie est estimée à une quinzaine d'années.

### ► Habitat

Le grand corbeau habite les massifs montagneux et les côtes maritimes rocheuses. C'est un oiseau caractéristique des milieux rupestres. Les grandes falaises, les gorges, le retiennent tout autant que les simples affleurements rocheux.

### ► Régime alimentaire

Omnivore typique, ce corbeau consomme pratiquement tout ce qui peut être avalé, avec une préférence marquée pour les aliments d'origine animale, y compris les charognes. Il exploite les bêtes blessées ou malades (hérissons, taupes, lapins, petits rongeurs...). Il

ne dédaigne pas les oiseaux, les reptiles, les batraciens, les gros insectes, les nids qu'il pille lorsqu'il peut y accéder. Il ajoute à ce régime alimentaire diverses espèces végétales : graines, fruits du sorbier et du cerisier.

### ► L'année du grand corbeau

Le couple uni pour la vie passe toute son existence sur son territoire, assez vaste, dont l'étendue varie de 10 à 14 km<sup>2</sup> selon les ressources offertes.

Janvier : le grand corbeau fait savoir qu'il est prêt pour la nidification. Les parades nuptiales débutent. Au cours des vols nuptiaux, le couple effectue des acrobaties, s'accrochant



par les pattes et se laissant choir en tournoyant dans l'air avant de se séparer. Au sol, le mâle témoigne à sa compagne des marques d'affection. Gonflant les plumes de la tête et du cou, il s'incline devant elle, ailes et queue déployées. Les deux partenaires passent également de longs moments à s'épouiller et à se caresser mutuellement, se saisissant parfois par le bec.

Avec février commence la période de construction du nid. Celui-ci est installé sur une corniche d'accès difficile, dans une cavité rocheuse, plus rarement dans un arbre ou sur un bâtiment. Les deux oiseaux charrient ensemble les matériaux de construction mais il semble que la femelle seule procède à leur arrangement. Ce nid, volumineux, de branches, de brindilles mêlées de terre et de mousse, est tapissé intérieurement de laine, de poils, de lichens et de brins d'herbes.

Mars : la ponte, commencée dès la fin février, a lieu surtout durant la première quinzaine de ce mois. 4 à 6 œufs bleu-vert, tâchés de brun, sont pondus à intervalles de 1 à 2 jours. L'incubation, assurée par la femelle, dure une

vingtaine de jours. Elle débute dès la ponte du dernier œuf.

Avril : commencées fin mars, les éclosions se généralisent en avril et l'élevage des jeunes commence. Ils quitteront le nid entre le 35<sup>ème</sup> et le 42<sup>ème</sup> jour.

Mai : c'est l'envol général. Les jeunes corbeaux, sans jamais abandonner les lieux familiers, partent à la découverte du monde aux côtés de leurs parents. Ils s'en séparent vers la fin août début septembre, parfois seulement au cours de l'hiver. C'est alors le temps de l'errance. Seuls ou en groupes, ils vagabondent pendant une année avant de se décider à se cantonner.

### ► Superstitions et croyances populaires

Depuis le Moyen-Âge, le grand corbeau traîne sa mauvaise réputation liée au fait qu'il fréquentait les gibets et les champs de bataille pour se repaître de chair humaine. Dans la tradition populaire, c'est l'oiseau du malheur, l'oiseau des sorciers. Il inspire la méfiance et la peur. C'est le messager de la mort. Il annonce le décès d'un individu en criant et en survolant avec insistance sa maison. Des volées de corbeaux qui croassent dans le ciel et tournent trois fois au-dessus d'un champ annoncent la mort prochaine du propriétaire ou sont les signes avant coureurs de calamités : mauvaises récoltes, famine, peste, guerre. Le corbeau est un oiseau méchant : « apprivoisez un corbeau, il vous crèvera les yeux » dit le proverbe.

Inversement, le grand corbeau peut se montrer prévenant lorsqu'il crie « gare ! gare ! » pour prévenir les bergères de l'approche du loup. Compatissant, c'est lui qui aurait tenté d'éloigner les persécuteurs du Christ et, lors de la crucifixion, lui aurait ôté une épine du front. Sur le plan météorologique, des corbeaux qui chantent tôt le matin annoncent la tempête. Si un vol s'abat brusquement sur un arbre, l'orage approche et si deux corbeaux croassent très fort près d'un point d'eau, il faut craindre un long hiver.

Enfin, et ce sera notre conclusion, « deux corbeaux, bonheur ; trois corbeaux, mariage ; quatre corbeaux, naissance ».

➤ **Henri Bariol**

## Secours Catholique

### Collecte de vêtements

L'équipe du secours catholique vous propose un choix de vêtements pour enfants et adultes à un prix modique. Les sommes récoltées servent à aider les personnes en grandes difficultés (aide au logement, chauffage, aide alimentaire, etc).

Nous vous accueillons, place St-Hubert, tous les lundis de 10h30 à 12h et sur rendez-vous au 06.23.52.89.82.

Nous demandons à nos aimables donateurs de nous aider en nous apportant les vêtements et autres dans des sacs (plus faciles

à réutiliser). **Et de ne rien déposer en dehors des heures d'ouverture**, ou de me contacter, si impossibilité. Merci.

Les articles en surplus sont envoyés à Yssingeaux à AVI 43 (rue Ma Tête, 43200 Yssingeaux ou [avi.43@orange.fr](mailto:avi.43@orange.fr)), une association qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés avec comme support professionnel la collecte et le recyclage de textile.

➔ **Michèle Chazallon**

## ADMR

### Pour un lien social revitalisé !

Une aide à domicile est, par définition, une accompagnatrice des tâches de la vie quotidienne : ménage, démarches administratives, aide à la confection des repas, etc, ... Elle est aussi une présence, souvent quotidienne, pour des loisirs, des promenades et des discussions passionnées.

L'aide à domicile est également l'intermédiaire indispensable entre la famille de l'usager et l'association ADMR, facilitant l'échange d'informations.

L'ADMR est à l'écoute des usagers et de leur famille pour un maintien à domicile de nos parents et grands-parents dans les meilleures conditions possibles. Les besoins

des familles sont centralisés par les bénévoles et la secrétaire ; il s'agit ensuite de faire coïncider les demandes tout en tenant compte des moyens de l'association.

Quand un usager souhaite changer d'« aidant », il convient de faire une demande avec justification auprès du bureau de l'association.

► Nos nouveaux locaux, situés place Chantoisel, sont plus accessibles ; ils disposent d'un parking et de plus d'espace pour accueillir les usagers et leur famille, les salariés et les bénévoles.

A ce jour, l'association compte 130 adhérents et 22 salariés (19 femmes et 3 hommes). La gestion de l'association demande une organisation sans faille conduite par Henri Brottes, Kathy Laplace, Cathy Guillot et Ghislaine Juvin. Nous espérons toujours que de nouveaux bénévoles nous rejoignent.

➔ **Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'association tél. 04.75.64.80.47**



### Le Carnet des Aidants

**Communes du canton de Saint-Agrève, Désaignes, Saint-Jean-Roure et Intres**

Depuis fin 2009, sous l'impulsion de la MSA Ardèche-Drôme-Loire et grâce à un fort partenariat local, une réflexion a été conduite pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les familles (enfants, conjoints, proches) qui prennent en charge à leur domicile une personne âgée en perte d'autonomie.

Un carnet des aidants vient d'être élaboré : véritable outil d'information, il recense les droits des aidants et des personnes âgées et propose un annuaire local des services et professionnels et les barèmes des prestations.

Ce document sera remis aux familles par les services d'aide à domicile, les SSIAD ou CCAS présents sur votre commune. N'hésitez pas à le réclamer à ces services s'il ne vous a pas été distribué.

Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site de la communauté de communes du Haut-Vivarais .

➔ **Contact : Mireille MACIEIRA  
conducteur de projet  
Tél 04 75 06 97 00**



## Economies d'énergie dans les bâtiments publics de la commune : des résultats remarquables

*L'énergie la moins chère, c'est celle qu'on ne consomme pas ! L'affirmation a l'air d'un truisme ; elle est pourtant à la base du vaste programme d'économies d'énergie initié dès 2004 par différentes communes du plateau conscientes des enjeux environnementaux et ... financiers présentés par les énormes dépenses énergétiques consenties année après année par les collectivités locales.*

*Il est en effet incontestable que si on consomme moins d'énergie, on pollue moins, on participe à l'action contre le réchauffement de la planète, on diminue la production d'énergie nucléaire, et on diminue ... les dépenses de la commune.*

*Depuis 2004 donc, Saint-Agrève comme toutes les communes du Haut-Vivarais a entrepris de passer au crible toutes les consommations d'énergie de la commune.*



### Première étape : les bâtiments

#### ► Le constat et les améliorations apportées

Tous les bâtiments ont été examinés dans les moindres détails pour déceler les actions à engager.

En premier lieu, les services techniques ont installé des programmeurs de chauffage qui commandent le passage en ralenti ou hors-gel pendant les heures où les bâtiments ne sont pas occupés. Dans une semaine d'hiver, les écoles sont plus longtemps inoccupées qu'occupées. Le programmeur est réglé pour que le chauffage ne fonctionne que pendant les heures où les enfants sont présents dans les classes, et pour qu'il ne chauffe pas plus que nécessaire.

Avec les progrès de l'informatique, on fait même mieux : ce n'est pas la peine de déclencher le chauffage à heure fixe. Si la nuit a été douce, il est inutile de chauffer à la même heure que si elle a été très froide. Un petit ordinateur

enregistre en permanence la température extérieure, et il calcule à quelle heure la chaudière doit démarrer pour que les classes soient chaudes à l'heure d'entrée des enfants. Une fois l'appareil réglé, on ne s'occupe de rien, il marche tout seul.

Nos bâtiments sont souvent mal isolés ou pas isolés du tout. On gaspille beaucoup d'énergie. Les services techniques ont entre-



# 18 Dossier

pris l'isolation des locaux, en commençant par le plus rentable, les combles et les toitures. On diminue les dépenses, et on augmente le confort des personnes qui travaillent dans ces locaux.

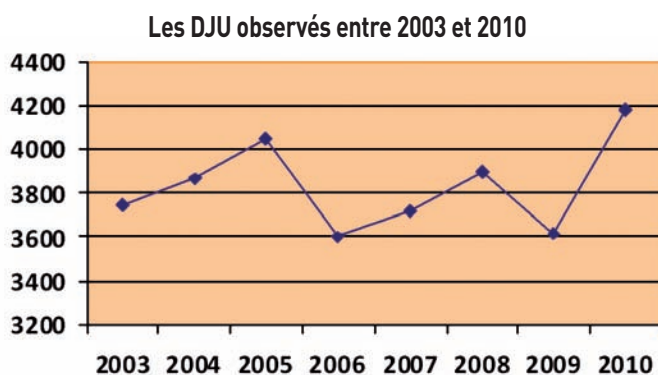
Ont été systématiquement améliorés les écoles, le collège, la mairie, la bibliothèque, la perception, la salle Fernand Roux, les services techniques et la salle des Arts.

De plus, une partie de ces bâtiments seront reliés l'an prochain à une chaudière à bois, ce qui présente plusieurs avantages : on remplacera du fuel, énergie fossile et polluante, par du bois, énergie locale non-polluante, on créera quelques emplois locaux, et on améliorera la gestion de nos forêts.

## ► Les résultats

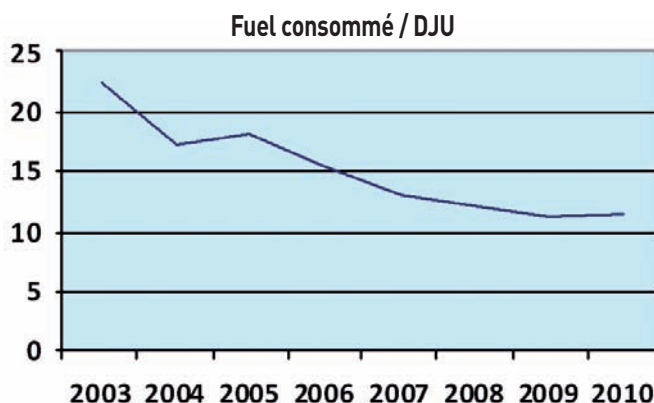
On ne peut pas comparer les litres de fuel d'une année sur l'autre, il faut tenir compte de la rigueur de l'hiver.

On utilise la notion de « degrés jours unifiés (DJU) ». Chaque jour, on note la température moyenne. La différence avec 18 est appelée DJU. On fait le total pour l'année. Pour Saint-Agrève, le nombre de degré jours annuel est de l'ordre de 3900.



Pour analyser les résultats, on divise le nombre de litres de fuel consommés dans l'année par les DJU de l'année, et on compare ce nombre avec celui des années précédentes ou des autres bâtiments.

Le graphique ci-dessous concerne l'ensemble des bâtiments de la commune de Saint-Agrève. On voit que la consommation en litres de fuel par DJU qui était de 22,5 en 2003, est passée à 11,5 en 2010, soit une diminution de 51% !

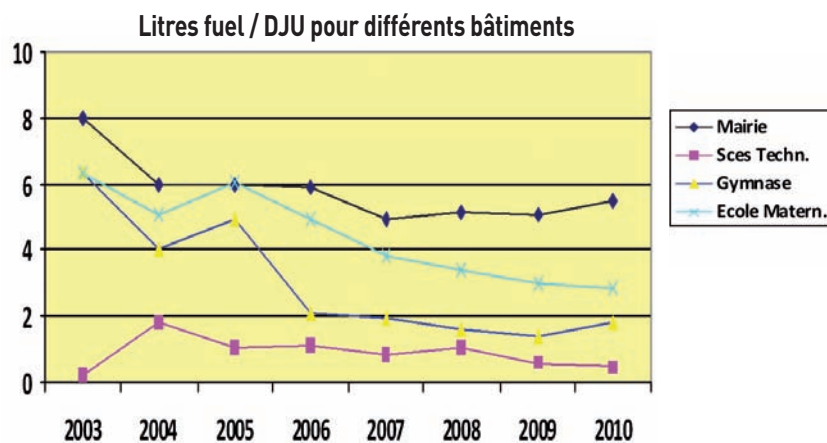


Alors que sur la même période 2003-2010, le prix du litre de fuel a augmenté de 0,39 à 0,89 €, soit une hausse de 122%, la facture de la mairie n'a augmenté que de 60%.

Les résultats ne sont pas les mêmes pour chaque bâtiment. Certains sont occupés plus longtemps que d'autres, la température de chauffage n'est pas la même. Le graphique ci-dessous montre les résultats pour quelques bâtiments.

Comme on peut le constater, les progrès sont continus, même s'ils sont inégaux suivant les bâtiments. C'est pourquoi ils seront poursuivis et nous prévoyons d'ors et déjà d'intervenir dans l'année qui vient sur l'isolation :

- de l'école maternelle dont on changera les fenêtres,
- de la mairie où, là encore, il nous faut améliorer l'isolation des fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que de toutes celles au nord,
- du centre socioculturel à l'occasion de la réhabilitation prévue.



## ► La mesure des températures de nos bâtiments

Il est bien évident que l'ensemble de ces actions suppose un suivi précis et régulier des températures : avoir « l'impression qu'il fait froid » ne suffit pas !

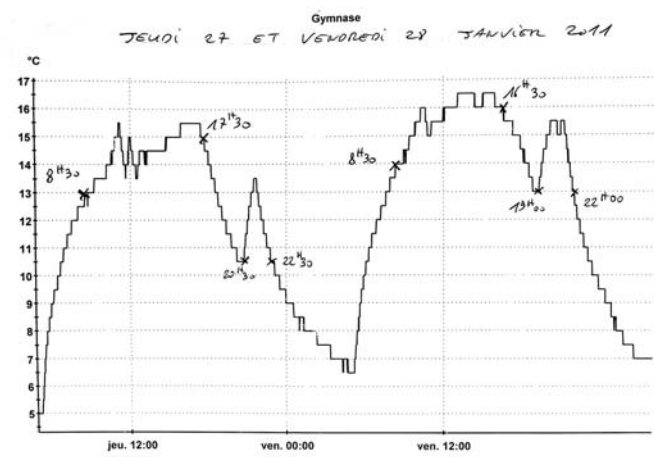
La mesure des températures, surtout intérieures, est effectuée par les services techniques à l'aide de petits enregistreurs portatifs qu'ils déposent dans les bâtiments concernés, pendant deux, trois voire cinq ou six jours.



Après quoi ils sont relevés et les données sont directement exploitables sur ordinateur.

Voici, à titre d'exemple, un relevé fait au gymnase en janvier de cette année ; il montre que malgré une nuit très froide, la température à 8h30 du matin est bien supérieure à 13°C, pour se stabiliser ensuite vers 15°C et redescendre après 17h30. La remontée du jeudi soir est due à une reprise du chauffage pour... les activités badminton de ce jour. Même chose le vendredi soir, mais pour le foot cette fois.

Après quoi ils sont relevés et les données sont directement exploitables sur ordinateur.



## Deuxième étape : l'éclairage public

L'éclairage public est, après le chauffage, la deuxième source de dépense d'énergie de la commune. Aucune action n'a encore été faite dans le domaine, mais le diagnostic est prêt.

Les lampadaires ne sont pas adaptés aux économies, certains éclairent le ciel, mais pas le sol où sont les passants et ils sont souvent plus éclairés que nécessaire. On peut aussi réduire l'éclairage entre minuit et 5 h, soit en divisant par deux la puissance de chaque lampadaire soit en éteignant un sur deux sur cette plage horaire.

L'éclairage des abords de la salle des Arts, prévu pour très bientôt, intègre déjà ce type de solution : il sera relié à l'éclairage de la salle et ne sera déclenché que

quand celle-ci sera éclairée, c'est-à-dire quand il y aura un spectacle qui justifie l'éclairage des abords.

Il faut par ailleurs poursuivre le changement des ampoules « classiques » actuelles pour installer des ampoules à économie d'énergie bien moins consommatrices. Il est sûr que les ampoules à LED (ou à Diode Electro-Luminescente en français) sont la solu-



n.  
ern.

# 20 Dossier

tion d'avenir puisqu'elles permettent de diviser par 10 la consommation des ampoules anciennes et par trois ou quatre celle des lampes dites à économie d'énergie. Leur coût à l'achat très élevé aujourd'hui ne permet pas encore d'en envisager l'utilisation mais nul doute que ces prix baisseront et nous guettons le moment où il faudra passer à cette technologie dite de troisième génération.

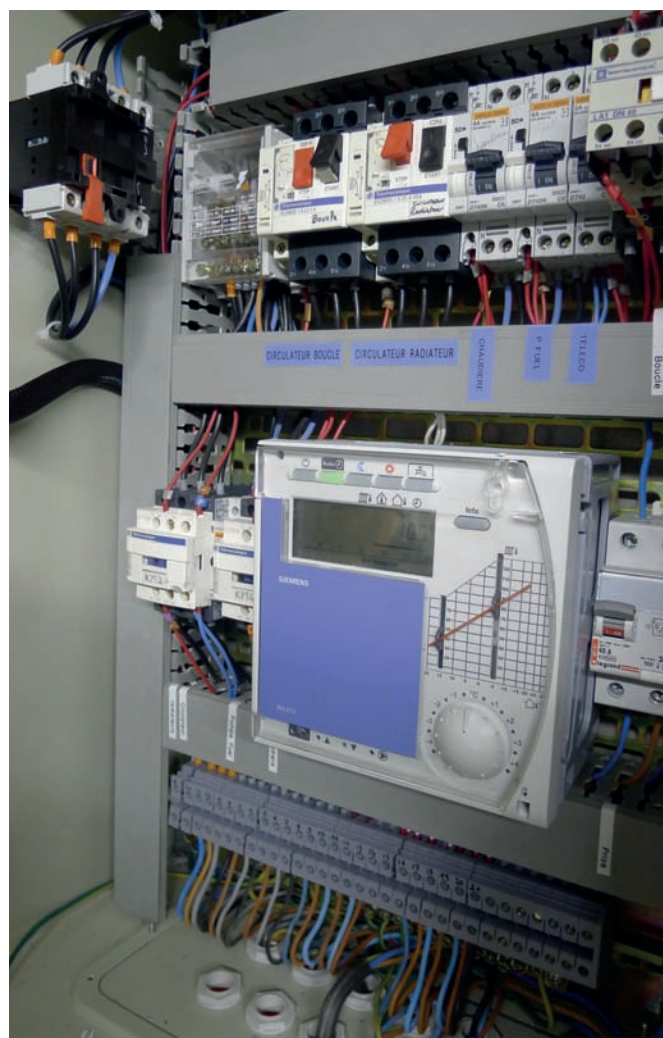
Notons enfin que chacun d'entre nous peut aider à réduire la facture de l'éclairage en ... s'abstenant de demander aux élus une ampoule dans chaque recoin de chaque chemin !!

## *Troisième étape : le calcul économique*

Pour faire des économies d'énergie, il faut faire des dépenses d'investissement (régulateurs, laine de verre, ampoules économes, etc...) Un calcul économique doit déterminer le « temps de retour » de l'investissement, c'est à dire le nombre d'années au bout duquel les économies de fonctionnement compenseront la dépense d'investissement engagée. Il faut faire une prévision sur l'augmentation du prix du pétrole et de l'électricité. Plus le pétrole est cher, plus les économies sont rentables. Certains travaux (régulateurs, isolation des combles) ont des temps de retour de 2 à 5 ans, il faut les faire sans hésiter. D'autres ont des temps de retour de 5 à 10 ans (isolation des murs, triple vitrage), il faut les étudier de près.

**Alain Cabanes**  
*Conseiller municipal*

Note de l'auteur : merci à Romain Garde qui a fourni toutes les données techniques et les graphiques qui ont permis l'écriture de cet article ... et les économies relatives.



## SASA Foot

### Des effectifs en très légère baisse, mais un encadrement encore plus présent...

Nous ne pouvons pas commencer ce petit mot de mi-saison sans parler du tournoi qui a clôturé la dernière, les 25 et 26 juin. Il faut savoir que l'organisation de cette manifestation débute en janvier et le jour J, malgré une pression constante, les organisateurs sont heureux. En bref, quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

53 équipes engagées, 458 enfants présents sur les deux jours, 4 départements représentés, près de 40 bénévoles, 435 plateaux repas, 334 crêpes et plus de 300 kilos de frites...

Les maîtres-mots de cette manifestation sont «L'ACCUEIL et LA CONVIVIALITE».

#### ► Un outil de jeu exceptionnel à disposition

Cette année, nous avons eu l'impression que le club n'a pas subi de trêve estivale. En effet, ça faisait plusieurs mois que nous scrutions et attendions la fin des travaux, la livraison du nouveau terrain synthétique. Et régulièrement, durant tout le mois de juillet, on pouvait voir des têtes blondes, brunes et même grises venir s'essayer aux nouveaux rebonds, appuis, et trouver le plaisir de réaliser des gestes simples que l'ancien terrain ne permettait pas toujours... Pour ne pas dire jamais.

#### ► Les effectifs

Dans les catégories U6 à U15, le club compte un peu plus de 45 enfants, et à partir de U16 jusqu'aux vétérans près de 60 licenciés pour une vingtaine de dirigeants. Une très légère baisse d'effectifs mais qui n'est pas comparable à la baisse nationale qui est de 7%.



#### ► Début de saison

Les coachs des équipes séniors ont débuté très tôt, dès le 1<sup>er</sup> août, avec une cadence de trois entraînements par semaine, dès le nouveau terrain à disposition, le travail tactique intervenant plus tard, à la fin du mois d'août. Depuis septembre, les entraînements se déroulent tous les mercredis et vendredis. Cette année, l'équipe première évolue en 2<sup>nd</sup>e division du district, après sa relégation de la saison passée, et l'équipe réserve continue d'évoluer en 3<sup>ème</sup> division. Ces deux équipes se doivent de trouver une stabilité dans leurs divisions respectives, les joueurs doivent se faire plaisir et donner du plaisir au public nombreux chaque dimanche.



#### ► Retour à l'école de foot

Une petite déception, pour les dirigeants, l'arrêt de l'équipe U15 exclusivement composée de joueurs de la SASA. Cette saison, les joueurs motivés ont beaucoup de courage puisque, comme leurs aînés il y a deux saisons, l'équipe est en entente avec le club ami, mais pas très proche, de Vernoux. Grâce à la bonne entente entre les deux clubs, les rencontres à domicile sont partagées pour le plaisir de tous. Comme la saison dernière, les dirigeants insistent sur la formation des gardiens et poursuivent avec la mise en place d'entraînements spécifiques « GOALS ».

#### ► Petit mot sur l'équipe vétérans

Remontée il y a trois saisons, cette équipe se retrouve assez régulièrement les vendredis soir pour des matchs farouchement disputés, mais participe aussi très souvent aux manifestations organisées par le club.

#### ► Tout cela pour nous emmener vers les projets et animations.

A l'heure où nous écrivons ces quelques mots, les projets sont lancés, et à celle à laquelle vous les lirez, ceux-ci auront connus

divers succès : une nouveauté, la rencontre parents / joueurs / éducateurs, la participation au Téléthon grâce au traditionnel tournoi en salle, l'opération brioches, la venue du père Noël... Et les **projets 2012** : concours de belote, accueil d'un module

pour entraîneurs dispensé par les éducateurs du comité Drôme-Ardèche, organisation de demi-journées foot en partenariat avec le collège, le tournoi de fin d'année et beaucoup d'idées en tête... Ne pas oublier, tous les renseigne-

ments sur le club sur le site internet <http://sasafoot.fr> Les deux co-présidents, le bureau, les coachs et joueurs souhaitent une bonne année 2012 à chacun d'entre vous, supporters, parents, lecteurs... **Et vive le foot.**

## Tennis Club la Tulipe

### Une nouvelle présidente et des ambitions !

Lors de l'assemblée générale du tennis club La Tulipe qui a eu lieu le 10 octobre 2011, un nouveau conseil d'administration a été élu, qui a procédé à l'élection du bureau avec à sa tête Dominique Cheyrel-Noir ; David Valette, pris par ailleurs par un projet personnel, devient vice-président et Damien Vérilhac reste trésorier de l'association, épaulé dans sa tâche par Laurent Combourou. Enfin, Christine Vergnon poursuit sa fonction de secrétaire avec Sébastien Haond comme adjoint. Six bénévoles donc, au service du club.

► L'école de tennis a repris le chemin des courts depuis la mi-septembre ; 3 cours sont proposés les lundis soir sur les terrains ou au gymnase en cas de mauvais temps. Isabelle Tournaire, professeur diplômé d'Etat, encadre les enfants dont les âges vont de 6 à 12 ans.

Lors de l'assemblée générale, la présence de Michel Villemagne, premier adjoint à la mairie de Saint-Agrève, a permis d'avancer sur les projets de requalification des terrains avec notamment la question de la sécurisation des grillages ou encore la possibilité d'avoir un éclairage sur un court.



Le club tente aussi d'animer le quartier des tennis en organisant des manifestations, ouvertes à tous, adhérents ou non, autour d'ateliers de découverte du tennis.

► L'adhésion est toujours au même tarif pour la saison 2011-2012, c'est-à-dire 40€ pour un adulte (licence comprise) et 30,50€ pour les moins de 18 ans (licence comprise). Ramené au nombre d'heures passées sur les terrains, ce tarif est véritablement symbolique. Cette saison, le club met en place une carte familiale à 75€ qui comprend là aussi l'accès aux courts et les licences. Les adhésions servent à organiser des animations gratuites, des séances de découverte, l'achat de matériel (balles, filets, plots...).

► Le tournoi estival, qui a bien fonctionné cette année, pourrait voir se confirmer son développement en 2012. L'objectif à moyen terme est également d'aligner des équipes de jeunes et d'adultes dans les différents championnats. De plus, selon M. Villemagne, le nouveau gymnase (prévu en septembre 2012) devrait devenir un moteur pour la pratique sportive à Saint-Agrève et donc aussi pour le tennis.

Il convient d'ajouter que même durant l'hiver, la pratique du tennis est possible pour les adhérents. Le gymnase actuel, malgré ses défauts, reste encore largement praticable pour le sport. Les disponibilités sont importantes, notamment durant les vacances scolaires ou les week-ends.



## Bibliothèque

### **Un grand changement : un catalogue commun pour toutes les bibliothèques du plateau.**

Vous l'avez peut-être remarqué, la bibliothèque a tourné un peu au ralenti cet automne : moins d'animations, une longue période de fermeture en décembre... Ce n'est pas que les bibliothécaires avaient décidé de se la couler douce, bien au contraire ! Un grand changement était en préparation, qui a nécessité beaucoup de travail. Depuis la mi-décembre, en effet, la bibliothèque de Saint-Agrève s'associe à ses collègues du réseau Pays-Lecture pour vous proposer un catalogue commun.

#### ► Pourquoi un catalogue commun ?

Jusqu'à présent, les bibliothèques du Plateau Vivarais-Lignon ont mené ensemble bon nombre d'actions communes pour la promotion du livre et de la lecture, notamment dans le cadre du Pays-Lecture. Ces collaborations ont toujours été fructueuses et ont fait ressortir un bassin de vie qui convenait bien aux usages des lecteurs du territoire. Le Passeport Pays-Lecture, en permettant aux usagers d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques, a toujours montré sa vitalité. Une amorce de catalogue commun, <http://www.payslecture.fr>, permettait de visualiser les catalogues de toutes les bibliothèques, mais il était devenu, au fil des ans, obsolète, et ne correspondait plus aux usages des lecteurs.

Il paraissait donc important de conforter et renforcer notre réseau Pays-Lecture en proposant une alternative à ce site ; c'est chose faite avec la mise en place de ce catalogue commun.

#### ► Une offre élargie pour les lecteurs

Le Syndicat Mixte Vivarais-Lignon (dont les compétences ont été reprises par les Communautés de Communes du Haut-Vivarais et du Haut-Lignon) a financé en 2011 l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques du Pays-Lecture : Saint-Agrève bien sûr, mais aussi Le Chambon-sur-Lignon, Tence, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures. La mise en œuvre de ce nouveau logiciel a permis de fusionner les catalogues de nos bibliothèques. Et au lieu des presque 20 000 documents actuellement disponibles sur le site de notre bibliothèque, ce sont maintenant 58 000 documents qui seront à la disposition des lecteurs du Plateau. Et ceux-ci n'ont pas nécessairement besoin de se déplacer pour pouvoir emprun-

ter les documents qui les intéressent et qu'ils ont repérés sur le site. Il suffit de faire une réservation, et le réseau Pays-Lecture se charge de faire circuler les documents d'une bibliothèque à une autre.

#### ► Une plus grande interactivité

Depuis un moment déjà, les lecteurs de Tence et du Chambon-sur-Lignon pouvaient avoir accès, de chez eux, aux sites de leurs bibliothèques. En la matière, à Saint-Agrève, nous faisons un peu figure de dinosaure, malgré notre blog, alimenté régulièrement. Le site du Pays-Lecture permet de rattraper ce retard, et offre toute une palette de possibilités au lecteur à partir d'un simple accès internet : connexion et consultation de son compte de lecteur, réservations, et même prolongations de ses prêts, suggestions d'achat... Par ailleurs, le site permet d'avoir accès aux actualités des bibliothèques, à leurs blogs, à leurs choix de lectures...

#### ► Des modalités d'accès qui évoluent

Pour tenir compte de cette offre élargie, et pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs du Plateau, les modalités d'accès changent à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Désormais, on peut emprunter, avec une

carte de la bibliothèque, 20 documents à la bibliothèque de Saint-Agrève, et on peut cumuler ces prêts avec ceux effectués dans les autres bibliothèques du Pays-Lecture. La durée de l'emprunt s'allonge un peu et passe de 3 semaines à 4.

A nouvelles conditions, **nouveaux tarifs**. Pour les enfants (moins de 18 ans), la gratuité est toujours de mise, et désormais étendue à tous les enfants du territoire, ainsi qu'aux étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux. Pour les adultes, un tarif unique à 10 € pour remplacer les deux tarifs précédents (pour mémoire, 8 € pour une carte «Saint-Agrève», 15 € pour une carte «Passeport»).

C'est vraiment un grand pas que fait ici notre bibliothèque, et nous espérons que cette évolution répondra aux attentes d'un maximum de lecteurs de la commune et des environs.

➔ **Laurence Saccolotto**



## Les « mooks », un nouveau support de lecture

À l'heure où Internet a bouleversé les usages des lecteurs, un des secteurs les plus touchés est la presse magazine. Certains titres se sont immédiatement tournés vers les multiples possibilités qu'offre Internet, et nous vous proposons, à la bibliothèque, de découvrir certains d'entre eux grâce à l'utilisation des tablettes numériques (voir article sur les iPad).

D'autres encore ont cherché un nouveau support, pour s'adapter à un nouveau mode de lecture, moins dans l'instantané (car sur ce terrain-là, la concurrence est vraiment rude), à mi-chemin entre le livre et le magazine. Et c'est ainsi que ce qu'on appelle le **mook** a vu le jour : « **m-** » pour « magazine » et « **-ook** » pour « book » (« book » signifie « livre » en anglais). Le mook a le format et la pagination d'un livre, mais c'est bel et bien un magazine. D'ailleurs, l'un d'entre eux, Muze, est le prolongement d'un ancien mensuel. Le mook ne paraît pas très souvent : c'est la plupart du temps un trimestriel (donc seulement quatre numéros par an). Évidemment, dans ces conditions, il n'est pas possible de « coller à l'actualité ». Le mook propose plutôt des articles de fonds, d'investigation, mais toujours en prise avec l'air du temps.

Le temps de la lecture du mook est un temps plutôt étiré, tranquille. On part à la découverte du monde sans être à l'affût du scoop, un véritable luxe à notre époque ! De plus, le mook allie souvent le fond et la forme, proposant

une maquette et des illustrations soignées, et sans aucune publicité pour venir voler des pages de texte.

À la bibliothèque, nous vous proposons de découvrir trois mooks, disponibles et empruntables à tout moment :

► Premier du genre, la revue **XXI** est lancée en 2008. Les deux cofondateurs ont imaginé un magazine hors-norme, que l'on achète autant pour son esthétique que pour son contenu. Proposant principalement des reportages, des investigations longues, du récit, **XXI** nous emporte à la découverte des diverses facettes du monde d'aujourd'hui : politique, économique, sociologique... Le traitement des sujets est lui aussi très varié : articles, mais aussi reportages photographiques, BD... Un régal à chaque page, qui vaut à **XXI** un véritable succès.



► **Muze** a longtemps été un mensuel, et puis a dû cesser sa parution, faute de financement. Et, ô surprise, la revue renaît de ses cendres



sous forme d'un mook ! L'orientation est toujours la même : un magazine culturel au féminin. Élégant, passionnant, coloré, dense, inventif, **Muze** aborde ses sujets sous forme de gros plans, de rencontres, d'entretiens, de textes de fiction et de découverte. « La culture, c'est avant tout une manière de vouloir comprendre les autres et se comprendre soi-même », explique Stéphanie Janicot, rédactrice en chef. Pari gagné pour **Muze**.

► Le dernier arrivé dans nos rayons est **Alibi**, le mook du polar, mais le polar au sens large. Il y est bien sûr question de livres et de films, mais pas seulement ! Dans **Alibi**, on peut trouver un dossier sur les secrets d'état dans la vraie vie, un reportage photo et sociologique sur la face cachée de Las Vegas, un décryptage d'un fait divers qui a marqué les esprits, un court article sur le Beretta 92 ou une interview d'Olivier Marchal. Le polar dans tous ses états, donc. **Alibi** aiguise la curiosité à chaque page et nous embarque bien souvent vers des destinations inattendues. Un vrai plaisir de lecture, même quand on n'est pas amateur de romans policiers.



## Des iPad à la bibliothèque

L'**iPad** est une tablette électronique conçue et développée par Apple. Celle-ci est particulièrement orientée vers les médias tels que les livres, journaux, magazines, films, musiques, jeux, mais aussi vers l'Internet et l'accès à ses courriers électroniques.

L'iPad compte plusieurs applications intégrées, dont Safari, Mail, YouTube, iTunes, App Store.

Vous pouvez dès à présent venir découvrir les iPad de la bibliothèque

sur lesquels nous avons téléchargé des applications de certains magazines. D'autres seront bientôt disponibles grâce aux abonnements qui vont être réalisés. Ces versions numériques seront en complément des versions papier empruntables à la bibliothèque.

Comme avec une revue, il vous est possible de vous installer un moment et de consulter ce nouveau support. Les bibliothécaires seront disponibles pour vous expliquer le fonctionnement en cas de besoin.

## Festival International des Arts

### Encore un festival réussi à la grange de Clavière

Les moments passés à Clavière tout au long du festival 2011 se sont déroulés dans la chaleureuse ambiance habituelle. «Formidable» ! disaient les festivaliers qui, en plus de la musique, trouvaient là la chaleur qui a parfois fait défaut cet été ...

► Le concert inaugural fut une vraie fête organisée par Nemanja Radulovic pour marquer sa première année de direction musicale. Aux côtés de Nemanja, on a pu applaudir huit artistes de renom, tous se donnant à fond dans une soirée pleine d'humour et de panache. Le tout «allegro fortissimo» ! Et tout le programme du festival a été à cette image !

Un jeune et beau trio, plein de délicatesse, uni par une réelle complicité acquise sur les scènes internationales (Maja Bogdanovic au violoncelle, Sandrine Vasseur à la clarinette et Julien Gernay au piano).

Melvyn Tan bien sûr, qui nous a emplis



d'émotion et éblouis par sa virtuosité. C'est chaque fois le même bonheur de l'entendre. De nombreux bis aussi pour la soprano Katarina Jovanovic avec Susan Manoff au piano. L'art lyrique paraît parfois rebutant à certains. Et pourtant quelle force, quelle émotion dans ces chants portés par une voix qui se fait instrument musical. Et quel brio aussi dans ces airs italiens ...

► Le festival proposait cette année un concert gratuit en après-midi, avec le « jeune talent » Matthieu Lebert, pianiste originaire de Chomérac, tout juste 20 ans et déjà impressionnant. On a pu apprécier



l'engagement et le talent de ce tout jeune homme, si timide et pourtant si fougueux devant son piano. Le public réuni ce jour-là, dont les résidents de la Maison de Retraite, lui a fait une belle ovation.

► Le Festival 2011 s'est clos sur un concert familial en quelque sorte, puisque Patrice et Stéphanie Fontanarosa, père et fille d'une fameuse famille de musiciens, étaient sur scène dans un programme unissant le violon et le piano. Grâce à eux, nous avons eu encore une belle soirée, devant un public conquis par la simplicité et la complicité établies par ce duo d'excellents musiciens.



Quant au pique-nique, il s'est déroulé bien à l'abri dans la grange car il pleuvait et il faisait bien froid ce jour-là. Et chacun de partager son plat avec son voisin de table ou de chanter sous les flonflons de l'accordéon. Ambiance bon enfant garantie !

► L'exposition 2011 était consacrée aux peintures de Gilles Meunier. L'artiste, qui a été marin durant une dizaine d'années, en a gardé une passion pour le bleu qui imprégnait nombre de ses toiles. Ses «marines» portaient la marque des embruns et plusieurs visages féminins étaient dessinés par la tendresse...

Chaque année l'exposition accueille le public en libre accès tous les après-midi pendant les trois semaines du festival. Alors cet été, en plus des amateurs d'art, de nombreux vacanciers en mal de soleil sont venus aussi pour découvrir l'architecture de la grange, typique des constructions traditionnelles du plateau.

L'équipe du Festival prépare maintenant la 19<sup>ème</sup> édition du Festival. Nemanja Radulovic choisit en ce moment le programme musical et Christiane Guillaubey travaille à l'organisation de l'exposition. Rendez-vous l'été prochain, nous vous attendons nombreux !

Fête de la Science

## Quand les jeunes deviennent des chimistes



Cette année la Fête de la Science portait sur le thème de la chimie pour célébrer le centenaire de la remise du Prix Nobel de chimie à Marie Curie pour ses travaux sur le radium.

La finalité de la Fête de la Science est de rapprocher la science des citoyens et de susciter des vocations chez les jeunes, la force d'une nation étant directement liée à la qualité et au nombre de scientifiques en charge de la recherche et de l'innovation.

► C'est pourquoi, dès le dernier trimestre de l'année scolaire précédente, les organisateurs de cette manifestation ont proposé aux enseignants des écoles et des collèges et lycée du Plateau Vivarais-Lignon de participer à cette fête en faisant faire à leurs élèves des expériences de chimie qu'ils pourraient reproduire devant le public à la salle des Arts.



L'école publique de Saint-Agrève, sous la houlette de M. Joly, et le lycée Cévenol, en la personne de M. Gonnet, ont accepté avec enthousiasme de participer à cette opération.

► C'est ainsi que six expériences de chimie ont été effectuées en direct devant les visiteurs de l'exposition par les élèves du Cévenol aidés de leur professeur ; quinze « planches » relatant chacune une expérience réalisée par les élèves de l'école primaire complétaient le dispositif, chaque classe étant représentée, du CP au CM2.

Toutes ces expériences ont subjugué les visiteurs et ont été l'objet de discussions et d'échanges très riches.

Les jeunes chimistes ont été à la hauteur de l'événement par leur implication, leur motivation, leur gentillesse mais surtout par le sérieux mis dans leurs travaux et leurs explications.

Les organisateurs remercient chaleureusement les enseignants et ces jeunes qui ont montré que la science pouvait être abordée de manière ludique. Merci à tous et toutes nos félicitations.

➔ **Jean-Hugues Carret-Billard**



Cabinet DBC  
Au Chambon sur Lignon  
04-71-59-78-67

**Dominique Bard**

Formation à la création de site Internet et/ou  
réalisation de votre site Web

Toute la puissance de notre méthode de conception  
au service de votre site Internet !

Dominique Bard est l'auteur de deux ouvrages en vente sur  
Internet et dans les librairies du plateau

<http://formation-site-internet.net>

[www.db-consultant.net](http://www.db-consultant.net)

## Le groupe scolaire a été construit en échappant à la guerre des écoles

Ce dernier volet clôt le triptyque consacré à la question scolaire à Saint-Agrève au carrefour des XIX et XX<sup>ème</sup> siècles. Les réponses, simplement suggérées dans le précédent numéro des Echos du Chiniac concernant les demandes d'implantations congréganistes, s'éclairent à la lumière de la situation ardéchoise exposée dans le numéro 437 de février 1994 de «l'Envol»<sup>(1)</sup>.

### ► Le groupe scolaire, une construction justifiée

Le groupe scolaire, comprenant l'école élémentaire et le collège, bâti à partir de 1911 – le centenaire en a été commémoré en juillet dernier – résulte d'une commande législative qui supposait la création d'écoles publiques dans chaque commune française. A Saint-Agrève, le dynamisme économique enrichi de l'exode rural se conjugue avec la pression démographique, aussi la création d'un groupe scolaire capable d'accueillir la cohorte d'enfants en âge d'aller en classe se justifie-t-elle pleinement dès lors que la scolarisation est devenue obligatoire. Notons ici, cela mérite d'être souligné, l'extraordinaire contribution financière nationale, départementale et municipale (N°60 et 61 des Echos du Chiniac) : l'instruction est une priorité appliquée au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

### ► ... en pleine « guerre » des écoles

Mais c'est là un objet d'âpres affrontements : en matière scolaire, la volonté démocratique de placer l'instruction obligatoire hors des champs et préceptes confessionnels<sup>(2)</sup> rencontre une hostilité dans la droite ligne de celle opposée à l'instauration de la République, à l'émergence syndicale ou ... aux « Affaires » de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Avec le recul, les lois scolaires apparaissent comme une étape préparatoire à la séparation de l'Etat et de l'Eglise de 1905 :

- à l'Etat, le devoir de l'instruction fondamentale, de la formation des futurs citoyens

dans des écoles gratuites et laïques, ouvertes à tous indépendamment des convictions d'ordre privé ;

- aux Institutions diverses - religieuses, politiques... - en toute indépendance mais avec leurs seuls moyens, de développer leurs croyances, convictions ou particularismes dans le cadre de leur Eglise, de leurs cercles et tribunes.

Le devoir de l'Etat implique la double obligation d'installer écoles et maîtres mais aussi d'imposer la fréquentation scolaire des enfants; l'adhésion aux institutions privées relève de choix libres et personnels. Ce faisant, il n'échappe certainement à aucune des instances dirigeantes qu'après les combats passés pour la conquête des pouvoirs centraux de l'Etat, se profile à terme, derrière la révolution de l'instruction, la transformation en profondeur de la société française... Enjeu de taille en effet, et en même temps élément d'un puzzle républicain qui implacablement ouvre une ère de renouvellement, qui suscite une « levée de boucliers » furieuse de tout ce que compte un ordre établi multiséculaire.

### ► Écoles privées contre écoles de la République

Bastion avec pignon sur rue, inégalement répartie sur le territoire mais solidement implantée dans les villes et les campagnes catholiques, l'école en place, privée et confessionnelle, en un compréhensible réflexe d'auto-défense, s'accroche sur les positions acquises : elle ne se considère évidemment pas au bout de sa mission et voit une concurrence directe se mettre en place avec les moyens supérieurs de la puissance publique qui construit un réseau sans zone blanche en France. Elle se voit imposer par la loi de se réformer de fond en comble puisqu'à la neutralité éducative s'ajoutent des programmes pédagogiques rigoureux-

sement cadrés, et surtout, la laïcisation et la qualification diplômée des personnels enseignants. Ces normes nouvelles sont perçues comme des brimades d'essence politique. Pourtant force est de constater qu'elles correspondent à l'instauration d'un service d'enseignement unifié dont les programmes de base communs sont destinés à assurer à chaque élève des chances identiques d'accès au savoir. Les fondements majeurs de la Nation ne s'en trouvent pas amoindris mais élargis, renforcés et modernisés.



### ► ... avec une vive résistance en Ardèche

La mise en conformité obligée contrarie ce qui a été jusqu'alors l'essence même de l'instruction confessionnelle, libre de ses enseignements et de ses orientations. C'est sans étonnement que la résistance à ces lois républicaines vire à l'obstruction d'autant qu'elle reçoit en divers endroits une adhésion forte qui va au-delà de la population pratiquante ou catéchisée.

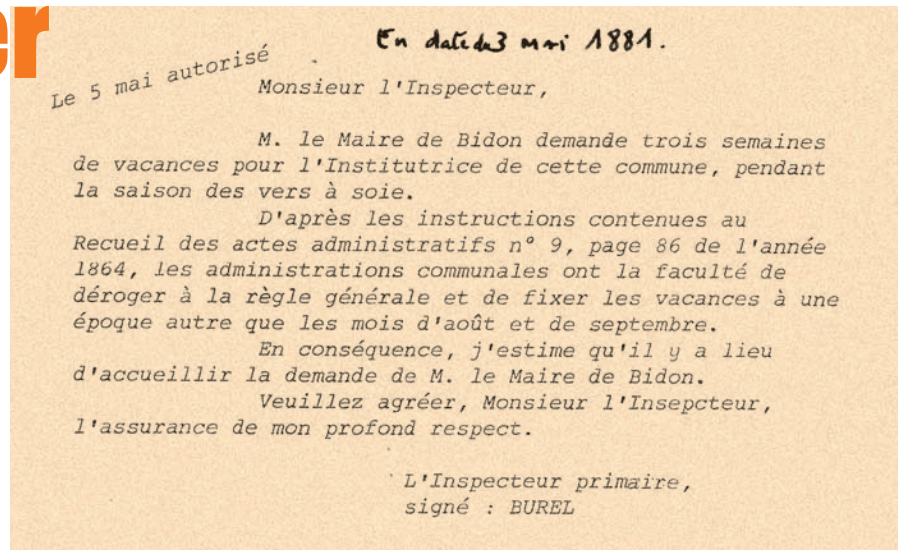
En Ardèche ainsi qu'en de nombreux autres lieux (en 1889 seuls 18 départements comptent davantage d'écoles « libres », en France) elle donne lieu à des affrontements militants dont le point d'orgue se situera en 1905 avec la loi de séparation de l'Etat et de

l'Eglise qui achève l'assemblage du puzzle républicain amorcé trente ans plus tôt par les lois constitutionnelles de 1875.

#### ► Manœuvre à Devesset, désertion à Rochepaule

Dès les lois de laïcisation (1886) une course de vitesse a été enclenchée entre la mise en place sur le terrain de la laïcisation ponctuelle issue des décisions académiques, et celle d'établissements privés et confessionnels de libre initiative<sup>[3]</sup>. L'objectif en est de s'assurer, avant l'autre, la clientèle scolaire afin de « couper l'herbe sous le pied » à l'enseignement concurrent en tentant de tarir ses sources de recrutement. Chacun procède alors par offensives brusquées d'anticipation ; celles-ci aboutissent entre 1886 et 1901 à la fondation de 194 écoles « libres » en Ardèche ; en face, on aligne 163 « laïcisations ». La circonscription de Tournon, « fief de cléricisme » selon l'Inspection Académique, compte 120 écoles privées ; dans celle d'Annonay, l'engagement de la famille de Montgolfier, forte d'un député en 1885, ne ménage ni ses efforts pour le développement d'écoles « libres », ni les pressions sur la population pour les remplir d'élèves. Prévenir la laïcisation entre dans la stratégie à Mauves, à Laviolle et dans la circonscription de Saint-Agrève, à Devesset – plate forme de protestantisme favorable à l'instruction publique – une école privée est bâtie à la hâte, sans doute à la demande du curé desservant la paroisse.

Les services académiques ne sont pas en reste, ainsi en diverses communes la laïcisation n'attend pas la rentrée qui suit les grandes vacances<sup>[4]</sup> : effectuée en cours d'année, outre les difficultés créées, elle mise sur une réinscription « automatique » des élèves dans « leur » école. Le constat ne conduit pas à un franc succès puisqu'au désordre institué s'ajoute une résistance déterminée portée par le clergé local, soutenue par des municipalités sympathisantes et / ou placées face à des dépenses nouvelles<sup>[5]</sup>. Dans les faits, cela se traduit par un arsenal varié d'actions : refus de li-



bérer les lieux, d'installer l'école nouvelle et (ou) l'instituteur laïque ou d'appliquer les programmes nationalisés ou plus encore, la laïcisation problématique du personnel d'enseignement. Des pétitions circulent, comportant en guise de signatures des croix anonymes suspectes, accompagnées de rumeurs sur de maléfiques intentions gouvernementales. L'ampleur de la contre-offensive se lit dans l'évolution des effectifs : des écoles laïques perdent des élèves, certaines se trouvent réduites à quelques unités<sup>[6]</sup> : à Rochepaule, l'école de filles laïcisée connaît une véritable désertion, fin 1889 il ne reste que 6 élèves sur 120 !

Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler aussi que l'obligation de scolarité reste mal acceptée, dans les milieux ruraux tout particulièrement, car elle prive d'une main d'oeuvre indispensable aux travaux quotidiens (voir encadré ci-dessus), ce qui fait dans ces milieux des réfractaires associés à l'opposition à la laïcisation.

#### ► ... discussion municipale à Saint-Agrève

La création du groupe scolaire de Saint-Agrève, issue d'une démarche facilement légitimée du fait d'une population scolaire approchant le millier d'élèves, au sein d'un corps social de convictions religieuses partagées mais selon toute probabilité en équilibre relatif, en pleine bataille des écoles, a pu agiter les consciences et élever le seuil de vigilance. Il ne paraît toutefois pas que la question scolaire soit allée au-delà. Dans les PV des sessions municipales, aucune intervention négative ni la moindre expression de défiance n'apparaissent malgré de

nombreuses délibérations.

Le besoin d'ouverture d'établissements d'enseignement avec une volonté d'évolution dans le siècle paraît largement partagé. Personne vraisemblablement ne souhaitait rallumer de ravageuses querelles susceptibles de rompre dangereusement l'équilibre installé.

La passe d'armes de la session municipale du jeudi 9 janvier 1902, livrée à fleurets mouchetés puis aboutissant au refus d'implantation d'une congrégation à Saint-Agrève, refus réitéré le 19 novembre 1902 pour une seconde demande sans le moindre remous, témoigne que la tentative d'ouverture d'un front scolaire a été endiguée par les élus. Et telle était bien la réponse à apporter à la question « qu'est ce donc qui pousse des demandes d'implantation de deux congrégations<sup>[7]</sup> à St Agrève en 1902 ? »...

1) « l'Envol », journal d'action laïque de l'Ardèche, nous lui empruntons les données statistiques

2) il existe alors différents types d'écoles d'une réelle complexité : écoles publiques laïques, écoles publiques congréganistes, écoles privées laïques, écoles privées congréganistes

3) l'interdiction d'installation n'existe que pour des raisons « d'hygiène » (insalubrité des locaux) et de manque constaté de « morale » des maîtres. L'autorisation passe par les mairies et une procédure de contestation peut aboutir au conseil supérieur de l'Instruction Publique

4) cas à Freyssenet, à Chirois, à Chassiers, à Vesseyaux

5) ainsi à Antraigues, à Jaunac, à Saint Marcel, à Davezieux

6) Saint-Jean-de-Muzols, Emparuny, Saint-Martial, Saint-Joseph, Saint-Eulalie

7) Les congréganistes privilégiaient l'installation dans les villes et zones prospères

## Equiblués

### La 16<sup>ème</sup> édition du festival

Comme les années précédentes, cinq journées bien remplies, concours d'équitation western, quatre soirées concerts et les traditionnelles épreuves de rodéo auxquelles ont participé 58 cowboys venus de toute l'Europe. De très nombreux spectateurs ont envahi les gradins pour les encourager et applaudir aux exploits des meilleurs. Même la pluie du dimanche après-midi ne les a pas découragés !

► En soirée, nous avons accueilli un groupe français et dix groupes américains. De Lilivati, jeune chanteuse française, à The Doo Wah Riders, groupe chevronné de 30 ans d'expérience mais avec toujours une énergie juvénile, en passant par Modern Earl et Her & Kings County, groupe new-yorkais jouant de la city country, mais surtout avec le duo le plus glamour de Nashville, Joey+Rory. Quentin Bertrand, l'espoir saint-agrévois de la chanson, a été invité à se produire sur scène accompagné par des musiciens professionnels le vendredi et le samedi en ouverture. Très bonne prestation qui lui a valu les félicitations de nos amis d'outre-atlantique.

Des gradins avaient été installés sous le chapiteau pour le confort des amateurs de

musique et de danse. Un espace restauration plus confortable et plus intime avait été aménagé derrière ces gradins. La société Sun D'Koh nous a prêté gracieusement le mobilier du restaurant, et nous les en remercions vivement.

► Nous avons proposé pour la première fois des après-midi « line-dance » sous le chapiteau ; il y a encore quelques améliorations à apporter à cette animation gratuite. Nous avons reçu deux équipes de télévision, TF1 et France3. Un reportage a été diffusé au 13 heures de TF1 le vendredi, ce qui nous a valu une fréquentation inespérée que nous avons eu du mal à contrôler.

► La journée du dimanche 14 août était consacrée à la lutte contre le cancer. Ce jour-là, toutes les personnes désirant manifester leur soutien à la Ligue portaient une chemise ou un T-Shirt rose, comme nos bénévoles. Des urnes étaient disposées sur le site d'Equiblués pour recueillir les dons des festivaliers pendant la durée de la manifestation. Equiblués a remis un chèque de 4000 € à la fin du festival à un représentant de la Ligue contre le cancer.



#### Un grand merci à tous les bénévoles :

Patrice Armand, Isabelle Bouchardon, Thierry Bouchardon, Chantal Charra et Joëlle Rialhon, Raymond Charra, Michel Exbrayat et Johann Fombonne, Philippe Croze et Francis Girardot, Marie-Claire Fogeron et Marie-Hélène Noir, Roland Fumas et Jean-Paul Bouchardon, Sandra et Karine Grange, Claude Costechareyre, Marie-Christine Pizot, Charly Rialhon, Didier Teyssier, Jean-Michel Vialatte.

#### Et à tous nos partenaires privés et publics sans qui rien ne serait possible :

Société Teyssier, Imprimerie Baylon Villard, Bouchardon Travaux Publics, CPRO, Jacques Cellier Transports, Boulangerie Roue, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, Commune de Saint-Agrève, Département de l'Ardèche, Communauté de Communes du Haut-Vivarais, Région Rhône-Alpes et Ardèche Verte, Office de Tourisme du Pays de Saint-Agrève..., et bien d'autres plus modestes mais aussi importants !



Office de Tourisme

## **Un nouvel Office de Tourisme au service de tous**

Alors que la crise économique gagne du terrain et que l'ambiance générale n'est pas à l'euphorie, nous voulons croire, à l'Office de Tourisme, que nous avons un rôle à jouer et surtout que le tourisme a son rôle à jouer sur l'activité économique de notre beau territoire.

► C'est dans ce cadre-là qu'une nouvelle équipe s'est constituée depuis mai 2011 :

Présidente : Sylviane Vincent  
 Vice-présidents : Jean-Pierre Moutte et Philippe Lafont  
 Secrétaire : Simone Gibert.  
 Les membres du CA : Alain Aubert, Marie-Antoinette Bouvard, Christine del Percio Vergnaud, Béatrice Haenen, Sébastien Haond, Sophie Bouissou, Marie-Anne Maneval, Alice Moulin, Olivier Sacilotto, Marie-Jeanne Sinz.  
 Les membres de droit : Laurent Combaourou, Jean-Marie Foutry, Jean Gauthier-Lafaye, Annick Vareilles.  
 Président d'honneur : Maurice Weiss

En activité professionnelle pour la plupart, les membres du Conseil d'Administration comptent sur le soutien et l'engagement des adhérents, des prestataires touristiques et des bénévoles pour créer une harmonie qualitative de l'offre et une représentativité optimum. L'Office de Tourisme compte également sur la confiance des élus et de la Communauté de Communes en charge de la compétence Tourisme déléguée à notre association.

► Malgré une météo défavorable, l'activité n'a pas faibli ; les demandes étaient nombreuses quant aux activités en adéquation avec le temps. Dans l'ensemble, la saison touristique 2011 a été bonne. Les touristes sont venus pour des séjours courts mais ils étaient plus nombreux sur l'ensemble de la période ; période qui s'est rallongée sur de beaux week-ends grâce à un bel été indien.

La randonnée et les sports de pleine nature sont en plein essor et nombre de vacanciers viennent nous rendre visite pour profiter de l'environnement naturel et des sentiers balisés ; nous souhaitons renforcer cette offre et la rendre très lisible et donc plus accessible.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'appel de cotisations vient d'être lancé et nous pouvons déjà dire que les retours sont rapides et également que de nouvelles structures adhèrent, ce qui est très encourageant.

Marie-France et Dany sont à votre disposition au bureau de l'Office pour toute information et renseignement, du lundi au samedi (fermé le mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

➔ **Sylviane Vincent, Présidente**  
**Office de tourisme du Pays de Saint-Agrève**  
**37 Grande rue, 07320 Saint-Agrève. - Tél : 04 75 30 15 06**

*Commencée à 6 heures du matin, la fête se poursuit jusque fort tard dans la nuit. ACTE remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée et vous attend pour sa sixième édition*



*Les commerçants mobilisés ont décoré leurs vitrines*



*Les écoles et le collège ont appelé leurs bénévoles*



*L'association ACTE a installé son stand de dégustation après avoir décoré la rue*





# Fête de la courge - 5<sup>ème</sup> édition



*Le forum des associations fait le plein*



*Le bar de la mairie, chez Coco, s'anime et danse*



*et Equidance... danse*



*La foule se presse dans les rues*



*Les enfants s'amusent salle polyvalente*



*Equitapassion défile*



*De petites pièces de théâtre médiévales sont présentées par « L'Échappée Belle »*

## Velay-Express

### La vapeur de retour sur le chemin de fer historique Dunières - Saint-Agrève

Les circulations régulières du VELAY-EXPRESS ont pris fin le 25 septembre. Jusqu'à la fin octobre des trains spéciaux affrétés par des groupes sont encore annoncés.

► Cette saison 2011, débutée fin mai avec le **Festival Vapeur** organisé entre Tence et Montfaucon, marque le retour tant attendu des panaches de fumée sur le plateau Vivarais-Lignon. Après 6 années de restauration par les bénévoles de l'association VOIES FERREES DU VELAY, la locomotive *Corpet-Louvet N°22* - construite en Île-de-France en 1923 - a repris du service après 66 années de sommeil. Ces circulations vapeur, provisoirement limitées à la section Tence-Montfaucon, vont être prolongées en 2012-2013 vers Le Chambon-sur-Lignon, puis Saint-Agrève.

► Le retour des trains à vapeur a eu un impact positif évident : la fréquentation de la ligne a progressé de 20% cette année, malgré un contexte économique défavorable. L'extension des circulations vapeur à l'ensemble de la ligne ne peut qu'amplifier ce phénomène dans les années à venir... D'autant qu'une deuxième locomotive à vapeur est sortie de révision cette année : la *Blanc & Misseron N°101* - locomotive articulée système *Mallet*, construite en 1902 pour le réseau de la Corrèze du chemin de fer Paris-Orléans. Cette machine, révisée par une entreprise spécialisée des Cévennes, entrera en service régulier en 2012 lorsque les derniers réglages mécaniques auront été effectués.

► A côté de ces deux machines à vapeur, un autre engin historique a fait son retour sur la ligne Dunières - Saint-Agrève : il s'agit de l'autorail *Billard N°212*. En service sur le plateau de 1938 à 1968, il avait été transféré en Provence sur la ligne Nice-Digne. Après des années de négociations, l'association VOIES FERREES DU VELAY a pu le rapatrier sur ses terres d'origine. Aujourd'hui



abrité dans la remise de Saint-Agrève où il va subir une restauration complète, sa remise en service est prévue pour la saison 2015.



**DM FORMATION 43**  
**43200 SAINT JEURES**

- Mise en place de système Qualité
- Analyse des risques, rédaction du Document Unique
- Création et animation de formations Qualité, Sécurité, Hygiène ISO 22000

DM FORMATION 43 – Delphine MARIE DIT MOISSON – 43200 SAINT JEURES  
Portable : 06 84 48 66 48 - Mail : dmformation43@orange.fr

## Commerce

### **/ De nouvelles installations à Saint-Agrève**

Trois nouveaux commerces ont ouvert leurs portes ces derniers mois dans le centre-bourg.

L'Épicerie de la Fontaine, place de Verdun, où M. Demory propose des fruits et légumes frais ainsi que quelques produits et fromages du terroir, tous les jours sauf le mardi, de 8h30 à 12h30.



Tandem Shoes, 70 Grande Rue, où M. Soubeyrand vous propose des chaussures pour hommes et femmes, petits et grands. M<sup>me</sup> Chazallet vous y accueille tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 19h.



La Papeterie Cadeaux du Plateau, place de la République, où M<sup>me</sup> Chantre vous propose de nombreux articles de papeterie ainsi que des cadeaux et souvenirs entre 9h et 12h, 14h30 et 18h00. Le magasin est fermé les mardi, jeudi et samedi après-midi et le dimanche.



Nous leurs souhaitons le meilleur accueil possible.

### **ADMR Haut Vivarais-Lignon dans de nouveaux locaux**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les salariées du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et du Portage de Repas vous accueillent dans leurs nouveaux locaux Place Chantoisel.

Les bureaux sont toujours ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h et nos coordonnées téléphoniques n'ont pas changé.

Des projets sont en cours de réflexion, notamment au niveau de la création d'une structure de répit à domicile et d'un réseau de santé pluridisciplinaire ; un site internet devrait par ailleurs assez rapidement voir le jour.

Nos services ou nos projets vous intéressent ? Vous souhaitez en savoir plus ? Vous impliquer dans la vie de l'association ? Contactez-nous au 04 75 30 28 77 (SSIAD) ou au 04 75 30 29 37 (Portage de Repas).

## ACCES Emploi

### **/ ACCES Emploi change aussi d'adresse**

Née en 1996 à Saint-Agrève, l'Association Intermédiaire Plateau Boutières Insertion est à l'origine de ce qui est devenu en 2009 le Groupe Economique Solidaire ACCES Emploi. Celui-ci est à ce jour composé :

- d'une Association Intermédiaire (ACCES Emploi Services),
- d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ACCES Emploi Intérim)
- d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACCES Emploi Chantiers).

ACCES Emploi :

- soutient, par leur mise en situation de travail et un accompagnement socioprofessionnel, les personnes à la recherche d'un emploi durable,
- offre aux particuliers, associations, collectivités et entreprises un service de prêt

de main d'œuvre de qualité, et de proximité. Le groupe s'est donné pour objectif de diversifier ses actions, de renforcer sa présence et son implication dans la vie locale, le maintien de l'emploi et la dynamique de territoire.

Afin de remplir au mieux ses objectifs, d'être en cohérence avec sa démarche de certification, d'améliorer la qualité d'accueil de ses salariés et clients, ACCES Emploi a décidé d'intégrer de nouveaux locaux plus adaptés.

► **Depuis décembre 2011, nous vous accueillons au**

**43, Grande Rue - 07320 St-Agrève**

Et toujours, au téléphone : 04 75 30 70 94 et 04 75 30 08 93.

SDE 07

## L'énergie au service de l'aménagement du territoire ardéchois

Depuis 1964, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) est le partenaire privilégié des communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public et la mise en valeur des sites et monuments, mais aussi, et c'est plus récent, pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque) et la maîtrise de la demande en énergies.

Permettre à chacun, quel que soit son lieu d'habitation en Ardèche, d'être raccordé au réseau électrique, voilà la mission du SDE 07.

A ce titre, le syndicat réalise chaque année, au travers des chantiers de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux électriques, quelques 14 millions d'euros de travaux.

Si le SDE 07 intervient principalement pour le compte des communes, il est aussi l'interlocuteur des particuliers qui ont besoin

d'une extension du réseau électrique pour raccorder leur future habitation. Dans ce cas, il leur faut remplir un formulaire (disponible sur [www.sde07.com](http://www.sde07.com)) puis le déposer à la Mairie qui transmettra au SDE 07.

➔ **Pour en savoir plus : [www.sde07.com](http://www.sde07.com)**



*Si vous souhaitez un  
**encart publicitaire**  
dans le numéro de juillet des  
**Échos du Chiniac***

*veuillez contacter, le plus tôt possible*

**IMPRIMERIE MICHEL ROUX, AU 04 71 59 80 85**

Etat civil

## **/ Naissances**

<b>MOUNIER Lenny</b>	20/06/11	Firminy	<b>CHARRA Alban</b>	06/09/11	Annonay
<b>MOUNIER—TONDA Loubane</b>	21/07/11	Firminy	<b>MUNIER Meryl</b>	07/09/11	St-Priest-en-Jarez
<b>CROZE Laura</b>	30/08/11	Firminy	<b>CROUZET Noa</b>	20/09/11	Valence

## **/ Mariages**

<b>RAITHOUZE Michel</b> , Tras la Molle et <b>LEMBREZ Marie-Christine</b> , Lyon 3 <sup>ème</sup>	11/06/11
<b>CHABERT Jean</b> , St-André-en-Vivaraïs et <b>PINA Anne-Marie</b> , Creux de L'Ane	02/07/11
<b>VALLA Frédéric</b> , La San Martine et <b>AVONDO Séverine</b> , La San Martine	02/07/11
<b>MOUNIER Fabien</b> , Chatuzange-Le-Goubet (Drôme) et <b>DUMAS Céline</b> , Rue du Moulin	02/07/11
<b>VALLA Benjamin</b> , St-Paul-Trois-Châteaux et <b>RUEL Sophie</b> , Rascles	09/07/11
<b>FRANCHI Andrea</b> , Antibes (Alpes Maritimes) et <b>MARMEYS Laetitia</b> , Les Gouirades N°4	16/07/11
<b>PARRET Antoine</b> , 39 Grand' rue et <b>LERAY Emilie</b> , 39 Grand' rue	23/07/11
<b>NEBOIT Jérémy</b> , Rue du Petit Paris et <b>SIFFLET Laetitia</b> , Rue du Petit Paris	03/09/11
<b>BROUART Grégory</b> , Le Pouzat - Chazot et <b>PRAT Jennifer</b> , Le Pouzat- Chazot	15/10/11

## **/ Décès**

<b>PIZOT Charles</b>	30/05/11	La Gare	<b>BARRIOL Marie ép. GENEST</b>	01/08/11	Araules
<b>FAY Edouard</b>	04/06/11	Mars	<b>LESCA Benjamin</b>	01/08/11	Pessac
<b>POUZET Robert</b>	15/06/11	Rue Dr. Tourasse N° 1	<b>CLARET André</b>	06/08/11	Planchettes
<b>NEBOIT André</b>	17/06/11	Ribes	<b>CHALANCON Marius</b>	07/08/11	St Julien Boutières
<b>PAYS Roger</b>	01/07/11	Rue Dr. Tourasse N°1	<b>PELLE Claude</b>	08/08/11	Rueil Malmaison
<b>FALCON Marie, Josette vve TEYSSIER</b>	02/07/11	Chantoisel	<b>CROUZET Martine ép. COTTEIDIN</b>	16/08/11	Planchettes
<b>PICOT Emma vve MANDON</b>	02/07/11	Av. des Cévennes	<b>NICOLAS Fernand</b>	22/08/11	St Jeure d'Andaure
<b>DOUSSON Aimé</b>	05/07/11	Rue Dr. Tourasse N°1	<b>BAILLY Simone vve LEGAT</b>	10/09/11	Rue Dr. Tourasse N°1
<b>RUEL Charly</b>	15/07/11	Lot. Les Plays 1	<b>VALLA André</b>	11/09/11	Tence
<b>BARD Emilie vve VERILHAC</b>	16/07/11	Rue Dr. Tourasse N°1	<b>BARRIOL Elie</b>	17/09/11	St Jeures
<b>JOLY Nadine ép. GZIK</b>	22/07/11	Le Chambon / Lignon	<b>VALLA Paul</b>	13/10/11	Les Allées
<b>BURGAUD Henri-Georges</b>	22/07/11	Lyon 2 <sup>ème</sup>			



Routes – Autoroutes – Voiries urbaines  
 Lotissements – Aménagements sportifs  
 Infrastructures industrielles  
 Travaux privés

### **ETS ISARDROME**

ZI La Palisse Allée des Vergers 07160 LE CHEYLARD  
 Tel: 04-75-29-44-89 Fax: 04-75-29-46-57

**MAIRIE****Secrétariat**

Tél. : 04.75.30.11.21 - Fax : 04.75.30.10.28  
9h à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.  
mastagref@inforoutes-ardeche.fr

**Maurice WEISS : Maire**

Mardi matin et samedi matin sur R.V.

**Michel VILLEMAGNE : 1<sup>er</sup> adjoint**

Administration générale, finance, sport.

Vendredi de 14h à 16h sur R.V.

**Jeanine BESSET : 2<sup>ème</sup> adjointe**

Affaires sociales, logement, santé.

Lundi de 15h à 17h sur R.V.

**Thierry GUILLOT : 3<sup>ème</sup> adjoint**

Patrimoine communal et développement durable.

Lundi à partir de 17h sur R.V.

**Brigitte MOREL : 4<sup>ème</sup> adjointe**

Urbanisme sur R.V.

**Christophe GAUTHIER : 5<sup>ème</sup> adjoint**

Education, eau, assainissement, suivi des travaux hors

bâtiment, sur R.V.

**SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX**

Tél. : 04.75.30.13.94

**GESTION DE LA SALLE DES ARTS**

Tél. : 04.75.64.73.21

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

1<sup>er</sup> Lundi (matin) de chaque mois en mairie.

**SAUR**

Tél. : 0810 00 56 54

Lundi de 8h à 12h et tous les jours

De 8h à 8h15 et de 13h30 à 13h45

**LA POSTE**

Tél. : 04.75.30.31.00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Samedi de 9h à 12h

**TRESORERIE**

Tél. : 04.75.30.11.54

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Le vendredi de 9h à 12h

**SERVICE DES ROUTES****(Conseil Général)**

Tél. : 04.75.30.31.20

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

**CREDIT AGRICOLE**

Tél. : 0 810 002 118 n° AZUR

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à

17h30.

Jeudi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 8h15 à 12h30

**CAISSE D'EPARGNE**

Tél. : 0 820 877 344

Télécopie : 04 75 30 29 08

Le matin du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le samedi matin de 8h30 à 12h15

Les après-midi sur R.V. du mardi au vendredi

**LYONNAISE DE BANQUE**

Tél. : 08.20.01.01.02

Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h20.

Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à

17h20

**OFFICE DE TOURISME**

Tél. : 04.75.30.15.06

• Mi-juin à fin août

- du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18 h

- dimanche et jours fériés 10h à 12h

• Avril à mi-juin, septembre, octobre :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

• De novembre à mars :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

**CENTRE SOCIO-CULTUREL**

Tél. : 04.75.30.26.60

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

**MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE**

1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h au

centre socio-culturel

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h au centre

socio-culturel

**MISSION LOCALE**

Mardi et vendredi de chaque mois, de 9h à 17h au centre

socio-culturel

**ASSISTANTE SOCIALE DE LA CPAM**

1<sup>er</sup> jeudi du mois R.V. le matin

**ASSISTANTE SOCIALE**

Tél. : 04.75.30.13.54

Mme Séverine POINT

Permanences : lundi, mardi, les autres jours sur R.V.

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

Les jeudis de 9h à 12h au centre socio-culturel

**PÔLE EMPLOI**

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 12h

au centre socio-culturel

**ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**

Tous les mardis de 9h à 12h au centre socio-culturel

**CMPP**

Tél. : 04.75.30.22.79 ou 04.75.33.21.34

Les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

sur R.V.

**CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**

Mercredi 13h30 à 16h

**ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE L'ARDÈCHE**

Antenne de Saint-Agrève - Tél. : 04 75 30 58 82

Responsable d'antenne : Pascale PEATIER

Permanence du secrétariat : le jeudi de 9h à 17h.

**EMPLOI - INTERIM**

Accès Emploi Services et Accès Emploi intérim

Tél. : 04 75 30 70 94

Les bureaux situés 43 grande rue sont ouverts

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Tél. : 04.75.30.20.10

Lundi : de 10h à 12h - vendredi : de 14h à 18h

Mercredi, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Pendant les vacances de 14h à 18h et le jeudi.

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Tél. : 04.75.30.27.47

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h45 à 18h30.

Le mercredi : 7h15 à 18h30

**PRESSE LOCALE**

Dauphiné Libéré : Mme C.GUILLOT

Tél. : 04.75.30.20.34 catherineguillot@wanadoo.fr

**NOTAIRE**

Tél. : 04.75.30.10.43

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi matin sur R.V. de 9h à 12h

**A.D.M.R.**

Association A.D.M.R. Haut-Vivaraire-Lignon

place Chantoisel

Bureau ouvert tous les jours de 9h à 12h, sur R.V. les

après-midi. Répondeur téléphonique.

Portage de repas Tél. : 04.75.30.29.37

SSIAD Tél. : 04.75.30.28.77

Aide à domicile

Tél. : 04.75.64.80.47

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h

**SANTÉ****Docteur Philippe GONSOLIN**

Tél. : 04.75.30.15.44

Consultations libres : lundi et vendredi de 9h à 12h,

consultation sur R.V. : mardi, mercredi, jeudi et samedi

de 9h à 12h et tous les jours de 17h à 18h30. Absent le

jeudi après-midi.

**Docteur Louis HERDT**

Tél. : 04.75.30.10.44

Consultation sans R.V. : Lundi, mardi, mercredi, jeudi de

9h à 11h30.

Consultation avec R.V. : vendredi, samedi de 9h à 11h30

et le mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h30.

**Docteur Pierre METZDORFF**

Maison médicale - Tél. : 04.75.30.19.52

Consultation sans R.V. : Lundi, mardi, jeudi de 14h à 16h,

Mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h30, samedi de 9h à

11h30

Consultation sur R.V. : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de

9h à 10h, lundi de 17h30 à 18h30

**Masseurs-Kinésithérapeutes**

• Olivier CROIZIER : 8h à 12h et de 13h à 19h

Tél. : 04.75.30.11.23

• Sophie LIEVRE : lundi : 13h30 à 19h, mercredi : 9h à

12h, mardi, jeudi et vendredi :

9h à 12h et 13h30 à 18h ou 19h - Tél. : 04.75.64.70.06

**Orthophoniste**

Marie-Laure FAURE

Tél. : 04.75.30.21.41

Lundi, mardi et jeudi : 14h à 18h30 et le jeudi de 9h à

18h30

**Psychologue clinicienne, psychothérapeute**

Sylvie KUHN

Centre de santé du Haut-Vivaraire

Chemin des Grisards - 07320 Saint-Agrève

Tél. : 04.75.64.75.26 - 06.84.21.04.30

Consultations uniquement sur rendez-vous.

**Cabinet infirmier - Soins à domicile**

Tél. : 04.75.30.27.42 - Jean-Baptiste LARDON,

Françoise ROCHE, Erika FERRAPIE et Didier FILLETON.

Permanence tous les jours [sauf le dimanche]

7h30 à 8h30 et de 18h à 18h30

**Ambulances**

AMBULANCE SAINT-AGRÈVOISE - Tél. : 04.75.30.24.84

Christian CARRE - Tél. : 04.75.30.25.25

**Pharmacie de Saint-Agrève**

Philippe GUIRONNET - Tél. : 04.75.30.13.22

**SAMU 15**

POMPIERS 18 ou tél. : 04.75.30.23.32

GENDARMERIE 17 ou tél. : 04.75.30.10.34

HÔPITAL DE MOZE 04.75.30.39.00



ZI ARMAILLER - 4, 6 rue Gaspard Monge  
26500 BOURG LES VALENCE  
Zone Industrielle - 07270 LAMASTRE

Réseaux HTA - BT - GAZ - Postes - Lotissements - Éclairages publics et  
décoratifs - Éclairages sportifs - Illuminations - Branchements - Assainissements

**Tél. 04 75 78 17 81 - Fax. 04 75 78 17 89**

**SPORT 2000** **SPORT 2000** **TANDEM SHOES**  
**SAINT-AGRÈVE**  
**04 75 30 11 64** **04 75 64 24 77**  
SPORT & MODE  
*Michel Soubegrand et son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes  
et vous présentent leurs meilleurs créats pour 2012*

**RENAULT** **LA BATTERIE AUTOMOBILE** **DACIA**  
**Julien BADER AGENT SERVICE**  
Mécanique - Carrosserie toutes marques  
GÉOMÉTRIE ET CLIMATISATION DÉPANNAGE RENAULT ASSISTANCE  
Rte du Puy - La Batterie - SAINT-AGRÈVE  
**Tél. 04 75 30 14 12 - Fax 04 75 30 27 66**

**DEMARS Jean-Marc**  
Ponçage  
Vitrification parquets  
Revêtements de sols  
07320 ST-AGRÈVE - Tél./Fax : 04 75 30 20 13

**BRICO MARCHÉ**  
Les Mousquetaires  
Bricolage  
Jardinage  
Décoration  
Animalerie  
Cadeaux  
**5%**  
**ÉCONOMISEZ 5% TOUTE L'ANNÉE**  
sur plus de 5000 produits  
Votre bricomarché vous accueille du  
lundi au samedi : 9h/12h - 14h30/19h  
\*Voir conditions en magasin  
**LE CHAMBON/LIGNON - Tél. 04 71 65 84 51** **PRIX BAS pour tous**

**Intermarché SUPER**  
Les Mousquetaires  
PHOTOS D'IDENTITÉ MINUTE  
CARTE BANCAIRE  
DISTRIBUTEUR DE BOISSONS  
CABINE D'ESSAI  
TOILETTES  
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE  
STATION SERVICE  
LAVAGE AUTOS  
ASPIRATEUR  
LOCATION DE VÉHICULES  
7/12/20 M<sup>3</sup> - MINI-BUS 9 PLACES  
**Ticket Restaurant**  
**LE CHAMBON SUR LIGNON**  
Route de Saint-Agrève - **Tél. 04 71 59 28 82**

**BORALEX**  
créatrice d'énergie

Développement et exploitation de sites de  
production d'énergie renouvelable

**BORALEX SAS**  
25 rue de la République, 13002 Marseille  
Fixe : 04.91.01.64.40 - Fax : 04.91.01.64.46



# TAXI - Toutes distances Ambulance V.S.L

**AMBULANCE  
ST-AGRÉVOISE**

**Matériel médical**

*Eric Dumortier, Marie-Françoise Deyres et leur équipe  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année*

30 av. des Cévennes - 07320 Saint-Agrève  
E.mail : eric.dum.st-agreve@neuf.fr

**04 75 30 24 84**



**Pascal DELEAGE**

*Analyse  
Diagnostic  
Immobilier*

**Audit énergétique : Thermographie - Infiltrométrie**  
Performance énergétique - Electricité - Gaz - Termites -  
Amiante - Plomb - Carrez - Ernt -

Diagnostiqueur certifié GINGER CATED

**Tél. : 09 81 42 71 17 - 06 98 88 01 12**  
adi.deleage@bbox.fr

**SARL Roger COURT et fils**

**Une famille au service des familles**

Propriétaires et gestionnaires de leurs chambres funéraires

- **POMPES FUNÈBRES**  
Articles funéraires et contrat obsèques
- **MARBRIERS FABRICANTS**  
Funéraire et de décoration, salle de bains,  
cuisine, cheminée, sol granit...
- **FLEURISTE**  
Fleurs et plantes naturelles  
bouquets et compositions



5, rue Dr. Tourasse - 07320 St-Agrève  
Tél. : 04 75 30 29 71 - Fax : 04 75 30 70 07



**Ambulance  
Taxi - V.S.L.**

**Christian CARRÉ**  
et son équipe vous souhaitent  
de joyeuses fêtes

**04.75.30.25.25**

La Combe - 07320 SAINT-AGRÈVE

**Carrefour  
contact**



**Ouvert du lundi au samedi  
de 8h à 20h**

**SERVICES**

Rayon boucherie et charcuterie traditionnelle  
Cabine & Développement Photos, Photocopieur  
Borne photos numériques  
Carburant 24h/24h

Les Prés de Coussac - 07320 St-Agrève  
**Tél. : 04 75 30 24 64**

**SCHMIDT**

04 71 59 82 15  
meubles.barriol@orange.fr

**MEUBLES BARRIOL**

Route de Saint-Agrève  
43190 TENCE



**OPTIQUE LÉVÊQUE**

Marie-Laure PINET

**Lentilles de contact**

**Offre 2<sup>e</sup> paire**

29, rue du Dr. Tourasse

**SAINT-AGRÈVE**

**04 75 30 19 39**

1, av. de la Libération

**LE CHEYLARD**

**04 75 29 09 76**